



N°7
BILAN
2024
18/12/2024



Animateur filière

Olivier RIAUDEL
ASTREDHOR Sud-Ouest
olivier.riaudel@astredhor.fr

Directeur de publication

Luc SERVAN
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Grand Sud-Ouest
Horticulture/Pépinière N°7
du 18/12/2024 »*



Edition **Horticulture**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [évènements agro-écologiques](#) près de chez vous !

BILAN 2024

Préambule

Les observations sont menées essentiellement dans le cadre du service conseil animé par ASTREDHOR Sud-Ouest et sur des parcelles de la station d'expérimentation de Villenave d'Ornon (33).

Le territoire couvre la Nouvelle Aquitaine et l'Occitanie.

Les visites conseils sont réalisées sur près de 50 entreprises de production horticole, essentiellement de plantes en pot, plantes à massif, plants maraichers, aromatiques, et principalement sous abris (sauf chrysanthèmes menés aussi en plein air en été).

La fréquence des visites-conseil sur les entreprises varie de 1 à 10 par an, et les informations sont aussi alimentées par des échanges réguliers toute l'année.



Des pièges installés sur quelques entreprises et à la station d'expérimentation de Villenave d'Ornon (33) permettent de suivre certains lépidoptères :

- Pyrale du cyclamen *Duponchelia fovealis*
- Tordeuse de l'œillet *Cacoecimorpha pronubana*
- Noctuelle de l'artichaut *Chrysodeixis chalcites*
- Noctuelle Gamma *Autographa gamma*

En horticulture, les diagnostics sauf mention particulière sont effectués sous abris.

Méthode de recueil des données d'observations

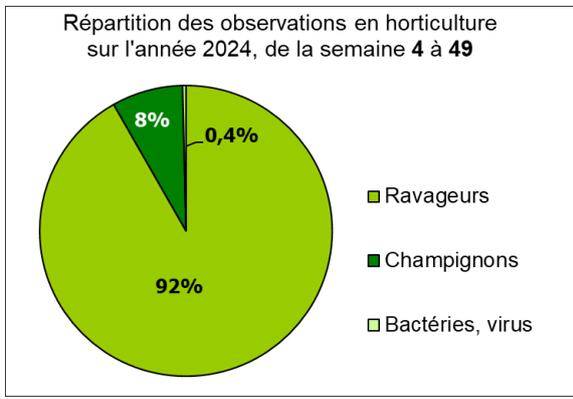
Ce BSV est alimenté par **2717 diagnostics** réalisés sur **147 visites d'entreprises horticoles** du Sud-Ouest de la **semaine 4 à la semaine 49**. Les observations concernent les cultures touchées par un bioagresseur. Les cultures saines ne sont pas notées.

Pour chaque catégorie de bio-agresseur et pour chaque observation :

- un **niveau d'attaque** est relevé (1 : faible, 2 : moyen, 3 : attaque fort).
- une **moyenne pondérée** est calculée avec les coefficients 1, 2, 3 suivant l'effectif des observations par niveau d'attaque : $(nb\ obs.\ au\ niveau\ 1 \times 1 + nb\ obs.\ au\ niveau\ 2 \times 2 + nb\ obs.\ au\ niveau\ 3 \times 3) / nb\ obs.$: c'est une indication d'**intensité d'attaque** (échelle 1 à 3).
- un **% d'observations** est calculé par bioagresseur ($nb\ obs. / total\ nb\ obs.$)
- un **% d'entreprises touchées** est calculé par bioagresseur.
- les cultures touchées sont listées et le nombre d'observations réalisées est précisé entre parenthèses

Les observations sont réalisées sur plantes annuelles, vivaces, plants maraichers et plantes de pépinières se trouvant sous les mêmes abris.

Evaluer les risques		Analyser et gérer les risques
Intensité d'attaque 1	Faible , peu de petits foyers	→ observer l'évolution du ravageur, la gestion par les auxiliaires si présents
Intensité d'attaque 2	Moyenne , quelques gros, ou nombreux petits, foyers	→ réajuster la protection vis-à-vis du bio-agresseur en renforçant les lâchers d'auxiliaires contre les ravageurs ou en intervenant avec un produit de bio contrôle respectant au mieux les auxiliaires.
Intensité d'attaque 3	Forte , généralisée ou en voie de l'être	→ intervenir en privilégiant des produits présentant le plus faible risque pour la santé et l'environnement, réduire le niveau de pression
Dans tous les cas, gérer les foyers (élimination, taille, interventions localisées)		



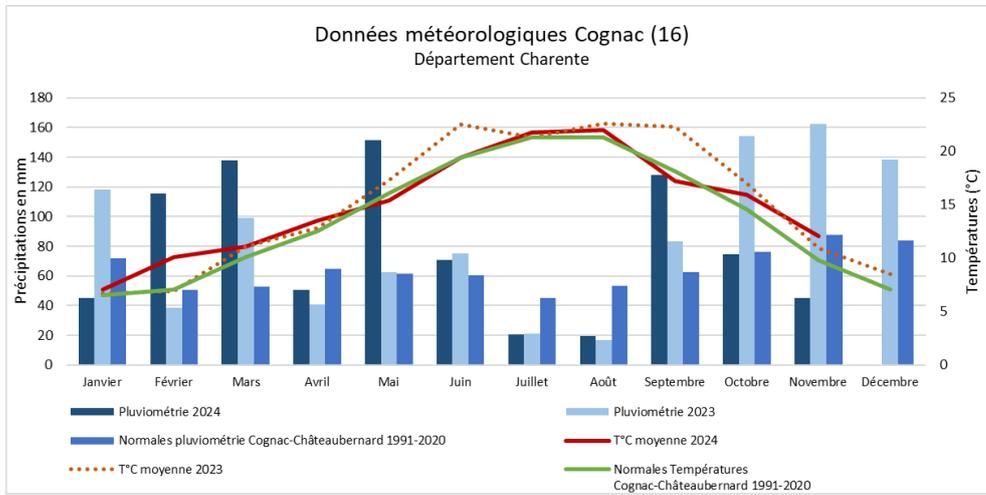
Légende des tableaux qui suivent

Intensité d'attaque		
1 < niveau d'attaque < 1,5	< 10% d'entreprises touchées	
1,5 < niveau d'attaque < 2	10 < % entreprises touchées < 30%	
2 < niveau d'attaque < 2,5	30 % < % entreprises touchées < 50%	
2,5 < niveau d'attaque < 3	% entreprises touchées > 50%	

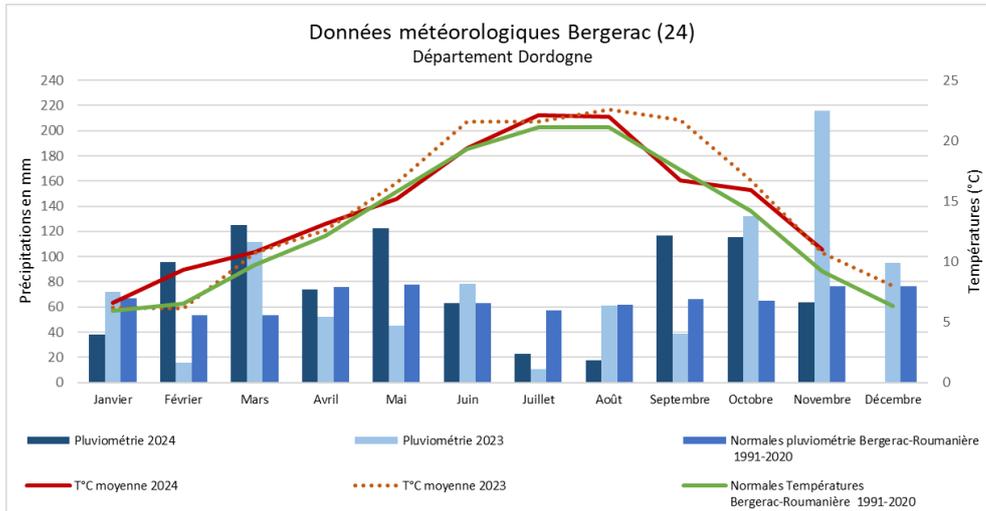
Indice de fréquence		Indice de gravité	
1 < 10% des observations		1 < gravité < 3 peu grave	
2 10 à 20%		3 < gravité < 5 moyennement grave	
3 > 20%		5 < gravité < 7 grave	
		7 < gravité < 9 très grave	

▶ Par rapport à 2023, la répartition des diagnostics entre les ravageurs et les maladies, est quasiment identique. Sur les cultures ornementales sous-abris, les ravageurs restent largement dominants (92% des observations).

Suivi climatique

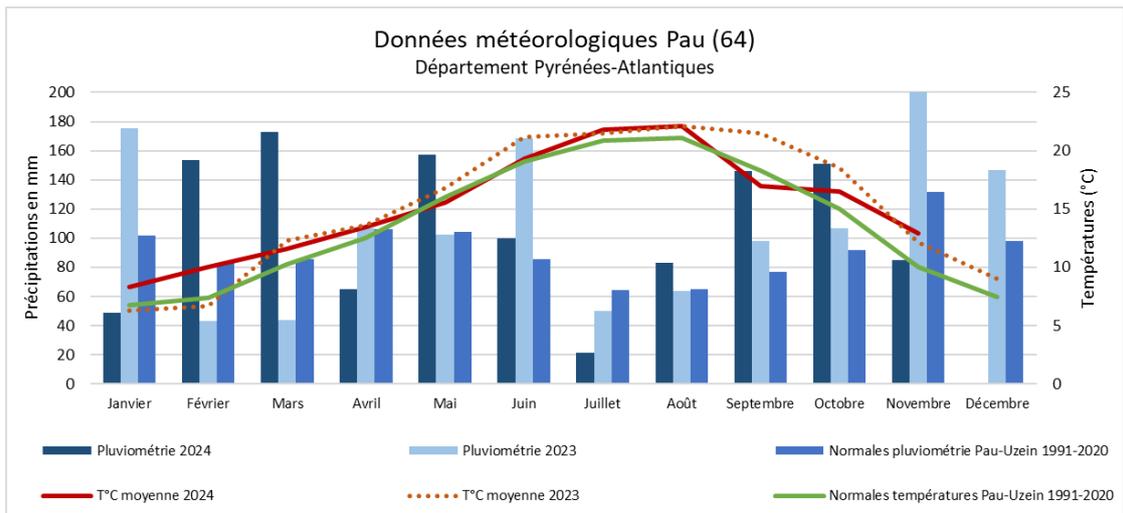
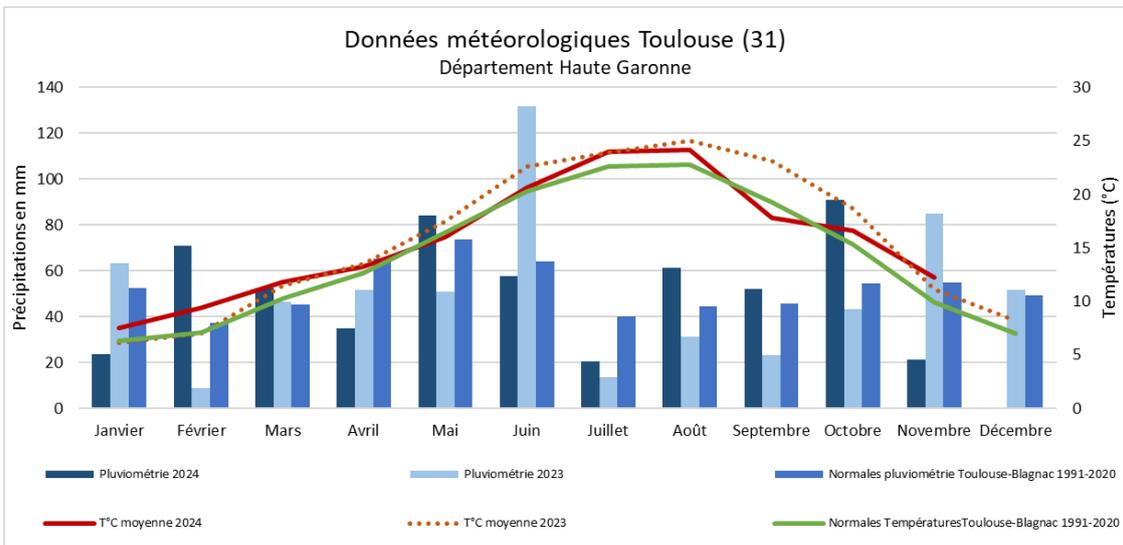
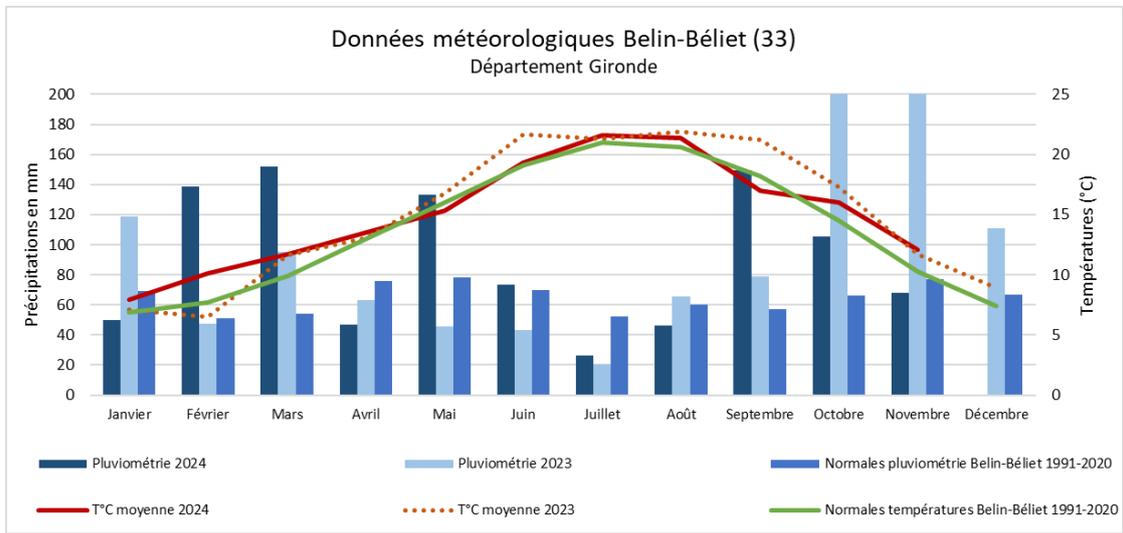


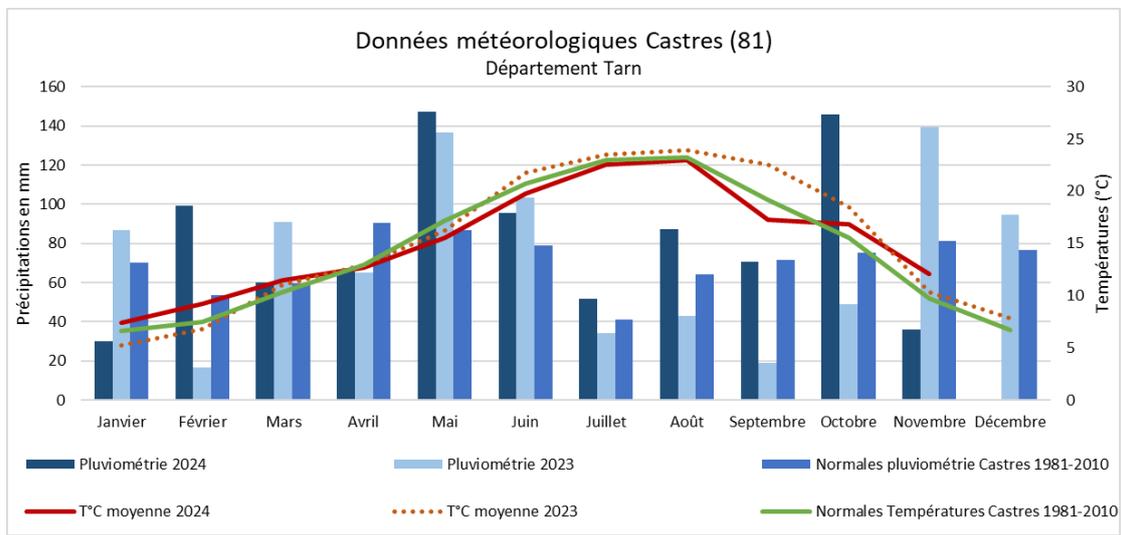
En 2024, les températures moyennes dans le sud-ouest de la France à partir du mois de mai ont été globalement plus faibles qu'en 2023. L'écart est le plus important sur les mois de juin et de septembre avec jusqu'à 5°C en moyenne de moins par rapport à l'année précédente. Si on compare avec les températures moyennes des 30 dernières années, les mois de mai et de septembre ont été globalement plus frais mais le reste de l'année est très proche des normales voir au-dessus sur les mois de février, mars, octobre et novembre.



En ce qui concerne la pluviométrie, il a beaucoup plu en Nouvelle-Aquitaine au printemps et à l'automne par rapport à 2023 et à la moyenne des 30 années précédentes. Sur la période de janvier à novembre, le cumul de pluie en Nouvelle-Aquitaine est très proche entre 2023 et 2024, mais toujours supérieur aux pluviométries moyennes sur les

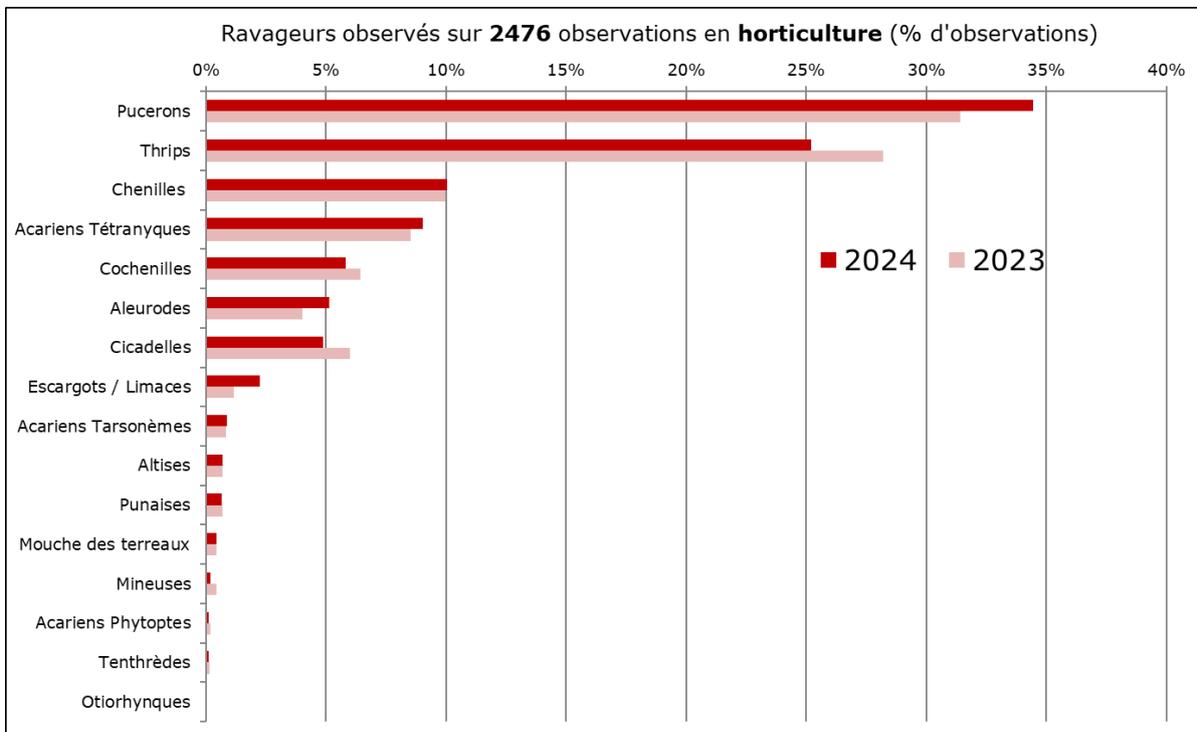
30 dernières années de 10 à 30 %. Pour la région Occitanie, la pluviométrie à Castres est moins importante cette année qu'en 2023 et se rapproche des moyennes des 30 dernières années malgré un mois d'octobre plus humide et un mois de novembre plus sec. Pour Toulouse, la pluviométrie de 2024 reste proche de l'année précédente et des normales. Son cumul à l'année est inférieur de 40 % par rapport à la zone au sud de Bordeaux (Belin-Beliet). Globalement dans le sud-ouest de la France, l'année 2024 est une année assez humide, se rapprochant de la tendance observée en 2023, année particulièrement pluvieuse.



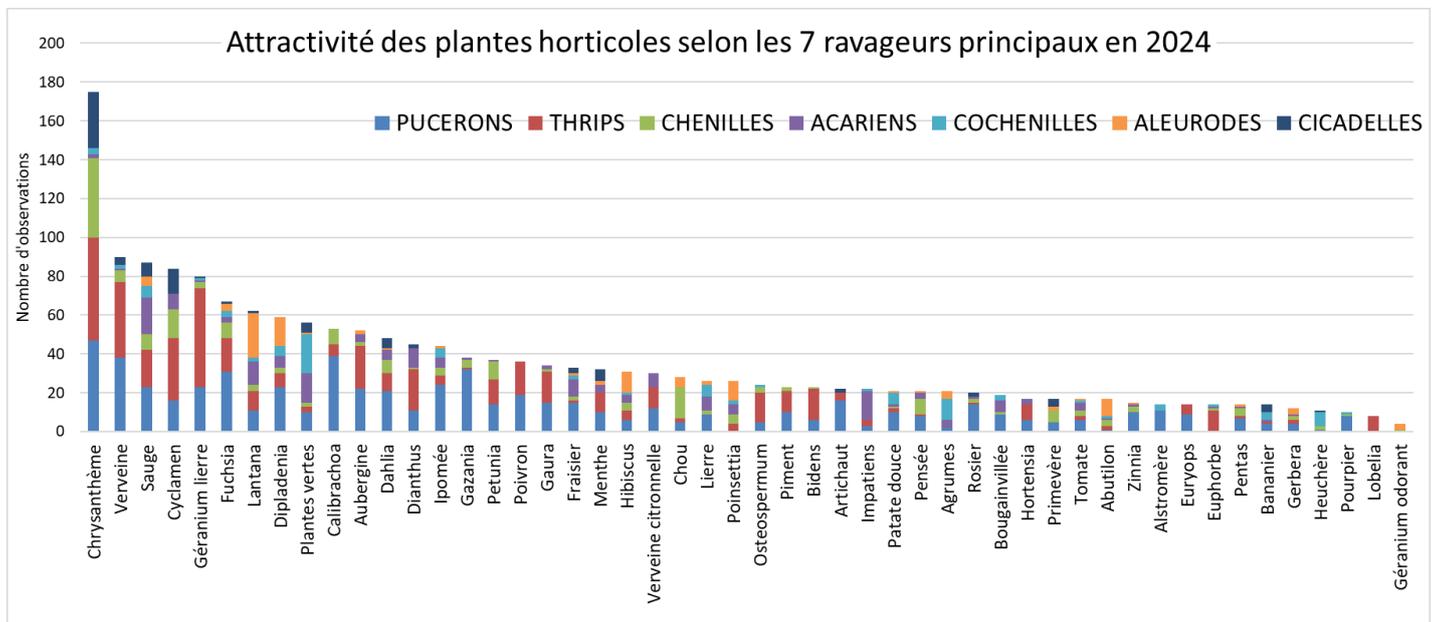


Ravageurs

2476 diagnostics (92 %) ont été réalisés sur des cultures touchées par des ravageurs.



Comme en 2023, les pucerons et les thrips restent les principaux ravageurs observés sur cultures sous-abris. En pourcentage, ils représentent 59% des diagnostics « ravageurs » sur les cultures menées sous-abris, et en ajoutant les chenilles, les acariens et les cochenilles, on atteint 84% des ravageurs observés.



En se concentrant sur les observations des 7 ravageurs principaux des cultures ornementales sous-abris, on obtient un classement des plantes les plus attractives sur l'année. Comme chaque année, les **chrysanthèmes** restent les cultures les plus touchées puis viennent les **verveines**, les **sauges**, les **cyclamens**, les **géraniums lierre**, les **fuchsias**, les **lantanas**, les **dipladénias**, les **plantes vertes**, les **calibrachos**,...

Tableau 1 HORTICULTURE	Traitement données Ravageurs 2024 Janvier-Décembre - BSV FINAL													
	1	2	3	nb obs.	nb vis.	% vis.	% obs.	% obs.rav	Indice niveau d'attaque	Indice de fréquence	Indice de gravité	% obs./Rav.	Indice de gravité	
tout ravageur confondu	1158	1129	167	2454	147		90%	100%	1,6			2023	2023	
Pucerons	414	392	44	850	134	91%	31%	35%	1,6	3	5,4	31%	5,2	+
Thrips	290	294	36	620	126	86%	23%	25%	1,6	3	4,8	28%	5,2	-
Chenilles	142	93	11	246	89	61%	9%	10%	1,5	2	2,9	10%	3,2	-
Acariens Tétranyques	76	110	37	223	91	62%	8%	9%	1,8	1	1,8	9%	1,8	=
Cochenilles	53	71	17	141	56	38%	5%	6%	1,7	1	1,7	6%	2,1	-
Aleurodes	64	48	12	124	66	45%	5%	5%	1,6	1	1,6	4%	1,8	-
Cicadelles	70	47	2	119	65	44%	4%	5%	1,4	1	1,4	6%	1,7	-
Escargots / Limaces	21	33		54	25	17%	2%	2,2%	1,6	1	1,6	1,2%	1,8	-
Acariens Tarsonèmes	10	10	2	22	21	14%	1%	0,9%	1,6	1	1,6	0,8%	2,2	-
Altises	7	8	2	17	16	11%	1%	0,7%	1,7	1	1,7	0,7%	1,6	=
Punaises	7	7	2	16	15	10%	1%	0,7%	1,7	1	1,7	0,7%	1,6	=
Mouche des terreaux		10		10	7	5%	0%	0,4%	2,0	1	2,0	0,5%	2,5	-
Mineuses	2	3		5	4	3%	0%	0,2%	1,6	1	1,6	0,5%	1,2	+
Acariens Phytoptes		2	1	3	2	1%	0%	0,1%	2,3	1	2,3	0,2%	2,4	=
Tenthredés	1	1	1	3	3	2%	0%	0,1%	2,0	1	2,0	0,1%	1,0	+
Otiorhynques	1			1	1	1%	0%	0,0%	1,0	1	1,0		2,3	-

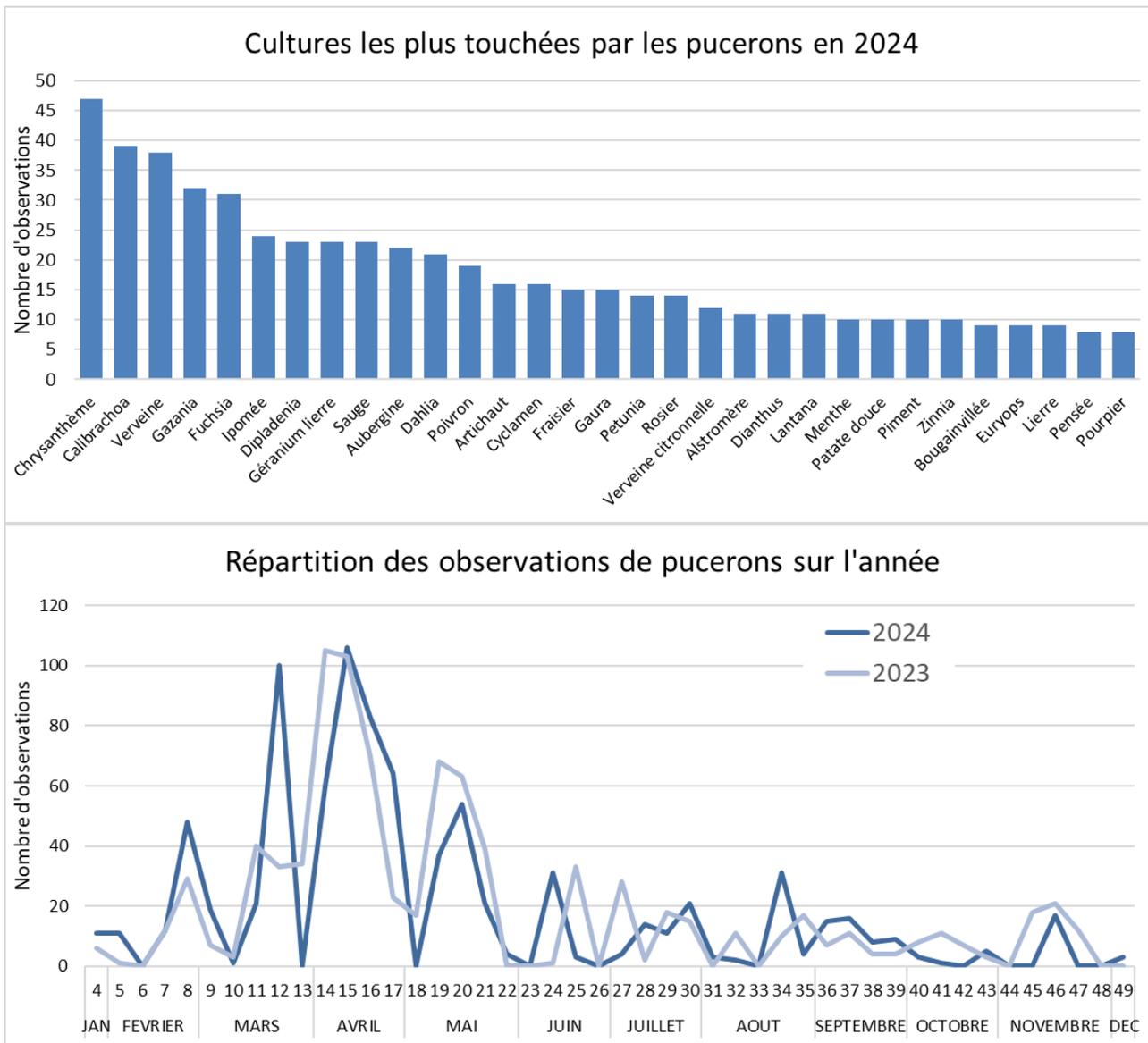
FREQUENCE :

Par rapport à 2023, les pucerons ont été un peu plus observés cette année (35% contre 31%) et inversement pour les thrips (25% contre 28%). Les observations de cicadelles ont également légèrement diminué cette année.

GRAVITÉ :

Sur les 10 premiers ravageurs du tableau, la **pression** des **pucerons** est légèrement supérieure à celle de 2023 (5,4 contre 5,2) tandis que la pression des **thrips**, des **chenilles**, des **cochenilles**, des **aleurodes**, des **cicadelles** est **plus faible** que l'année précédente. La **pression** des **acariens tétranyques** et des **altises** est **équivalente** à celle de 2023.

• Pucerons



Faits marquants :

- Les pucerons sont au **1^{er} rang** avec **35 % des diagnostics** (contre 31% en 2023). Ils représentent 91% des visites d'entreprises (30% en 2023).
- Les pucerons ont un indice de **gravité élevé (5.4 contre 5.2 en 2023)** de par leur fréquence élevée et leur niveau d'attaque moyen de **1.6**.
- Une grande diversité d'espèces végétales est **impactée (155 cultures différentes)** ce qui en fait le ravageur **le plus polyphage**. Les **5 cultures les plus touchées** sont les chrysanthèmes, les calibrachos, les verveines, les gazanias et les fuchsias (cultures de printemps principalement).

Evaluation du risque

Les pucerons entraînent des déformations de feuillage, des dépôts de miellat collants, des formations de fumagine noire et des colonies nombreuses bien visibles. Avant ces symptômes avancés, une détection précoce est possible par l'observations des premiers individus ailés et des restes de mues sur le feuillage ou le substrat des pots. Ce ravageur est responsable des pertes de croissance et des dépréciations visuelles les plus importantes sur le printemps. Plus de la moitié des pucerons de l'année sont observés sur mars, avril et mai. Cette année, un pic d'observations est visible en mars, soit un peu plus tôt qu'en 2023, sinon la répartition sur l'année est proche. Pour une lutte biologique performante sous-abris, les auxiliaires doivent être suffisamment bien installés dès la fin d'hiver pour pouvoir réguler le développement très rapide des pucerons sur la période du printemps. Ensuite, la faune naturelle souvent présente en fin de printemps assure le contrôle des pucerons sur l'été, période pendant laquelle ces ravageurs ont plus de mal à se développer à cause des températures plus élevées. C'est à l'automne que de nouveaux dégâts apparaissent sur chrysanthèmes, cyclamens et plantes bisannuelles.

Parmi les espèces polyphages on observe fréquemment sous abris :

- *Aulacorthum solani* : le **puceron de la pomme de terre** que l'on retrouve beaucoup sur géranium lierre, pétunia, fuchsia, gaura, verveine, solanacées (cultures de printemps principalement)
- *Macrosiphum euphorbiae* : le **puceron de la tomate** présent également sur les cultures de printemps et les plantes maraîchères.
- *Myzus persicae* : le **puceron vert du pêcher** sur dipladéna, calibrachoa, plantes maraîchères puis bisannuelles (printemps, automne)
- *Aphis gossypii* : le **puceron du melon**, principalement sur chrysanthèmes, cyclamens, hibiscus (été, automne)

D'autres espèces particulières peuvent être repérées :

- Sur Dipladéna : le **puceron jaune du laurier rose**, *Aphis nerii*
- Sur Chrysanthème : **Macrosiphoniella samborni**, puceron marron cuivré
- Sur Chou : le **puceron cendré du chou**, *Brevicoryne brassicae*
- Sur Artichaut : le **puceron noir de la fève**, *Aphis fabae*

ILLUSTRATION DES DÉGATS DES PUCERONS



***Aphis gossypii* Chrysanthème**
Astredhor Sud- Ouest



***Macrosiphoniella samborni* Chrysanthème**
Astredhor Sud- Ouest



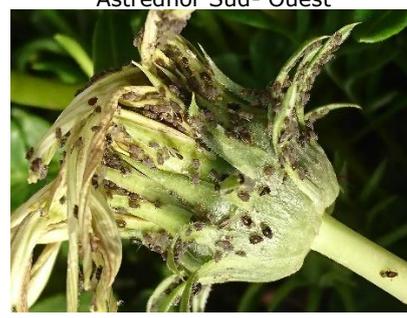
***Aphis nerii* Dipladéna**
Astredhor Sud- Ouest



***Myzus persicae* Ipomée**
Astredhor Sud- Ouest



***Myzus persicae* Calibrachoa**
Astredhor Sud- Ouest



***Aphis fabae* Gazania**
Astredhor Sud- Ouest



***Aphis gossypii* Cyclamen**
Astredhor Sud- Ouest

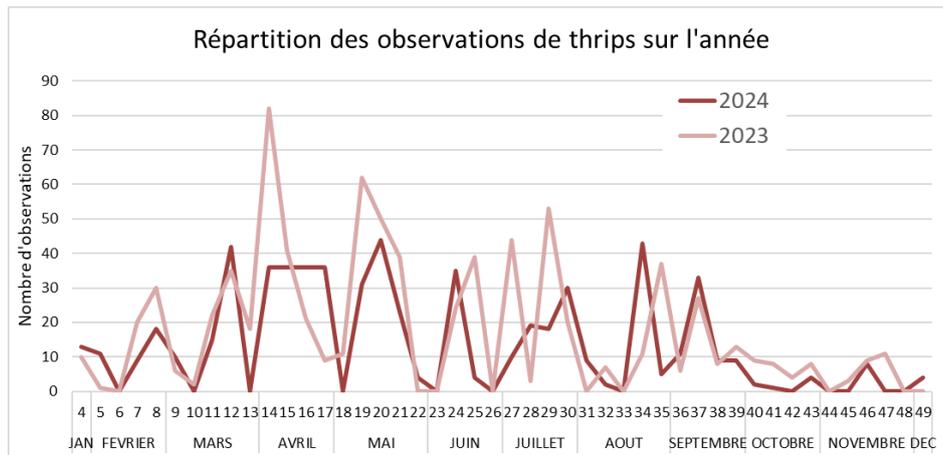
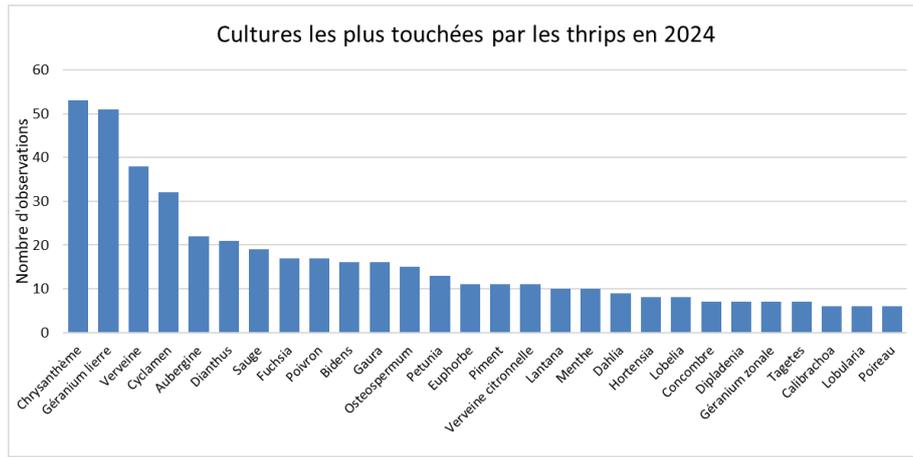


***Aulacorthum solani* Fuchsia**
Astredhor Sud- Ouest



***Macrosiphum euphorbiae* Aubergine**
Astredhor Sud- Ouest

• Thrips



Faits marquants :

- Le thrips est au **2nd rang** avec **25 % des diagnostics** (contre 28 % en 2023). Il représente 86 % des visites d'entreprises (93% en 2023) ce qui montre une présence très constante sur l'année et sur les exploitations visitées comme les pucerons. Les niveaux les plus faibles sur l'année sont observés d'octobre à janvier.
- Les **attaques** sont d'**intensité moyenne 1.6 (légèrement inférieure à 2023)**.
- Son **indice de gravité est de 4.8, soit inférieur** à celui calculé en 2023 (5.2).
- De nombreuses **cultures** sont **impactées, (117 espèces végétales)**, ce qui en fait le 2nd ravageur **le plus polyphage**. On le retrouve principalement sur les plantes fleuries et potagères cultivées au printemps (géraniums lierres, verveines, aubergines, œillets, sauges, fuchsias, poivrons,...) et les cultures estivales (chrysanthèmes et cyclamens).

Evaluation du risque : avec des pressions fortes, le thrips peut causer des dégâts bien visibles sur feuilles (verveines, pétunias, calibrachos, aubergines, chrysanthèmes,...) et sur fleurs (œillets, chrysanthèmes, cyclamens,...). Cette année, les observations ont été moins nombreuses qu'en 2023 comme le montre le graphique, cette différence s'explique en grande partie par les températures extérieures plus faibles sur les mois de mai et de juin. Les contrôles de présence à réception des jeunes plants sont indispensables à une bonne gestion sanitaire. Les méthodes de biocontrôle à mettre en place ensuite ont pour objectif de maintenir les populations sous le seuil indicatif de risque (nombre maximal de thrips par plante ou par fleur). Avec des lâchers réguliers d'auxiliaires accompagnés d'apports de nourrissage et de pulvérisations de nématodes entomopathogènes, la pression thrips peut être contrôlée sans intervention chimique comme l'ont montré les deux dernières années. A partir du mois de juillet, des auxiliaires spontanés comme les punaises *Orius* peuvent également être présents sur l'exploitation et aider à réguler les populations de thrips sur les cultures de chrysanthèmes. La deuxième problématique est la contamination des cultures entre les saisons printanières et estivales qui doit être gérée par le nettoyage et la surveillance des lots de plantes restant plus longtemps dans les serres.

Des identifications récentes effectuées sur station et sur sites de production ont montré l'omniprésence du thrips californien **Frankliniella occidentalis** sur les cultures ornementales. Le thrips du tabac, très proche en apparence peut se développer sur des cultures de cyclamens en causant des dégâts uniquement sur les feuilles contrairement au thrips californien dont sa présence reste particulièrement préoccupante en période de floraison. Par ailleurs, le développement de **Frankliniella occidentalis** est très rapide avec les hausses de températures et c'est un vecteur potentiel de **Tospovirus**, faisant partie des organismes réglementés.

D'autres thrips sont régulièrement observés : **Echinothrips americanus** et **Thrips setosus**, le premier présent sur impatiens, hibiscus, poinsettias et sauges, le second plus fréquent sur hortensias.



Dégâts F. occidentalis Cyclamen
Astredhor Sud-Ouest



F. occidentalis Chrysanthème
Astredhor Sud-Ouest



F. occidentalis Verveine
Astredhor Sud-Ouest



Larves E.americanus Impatiens
Astredhor Sud-Ouest



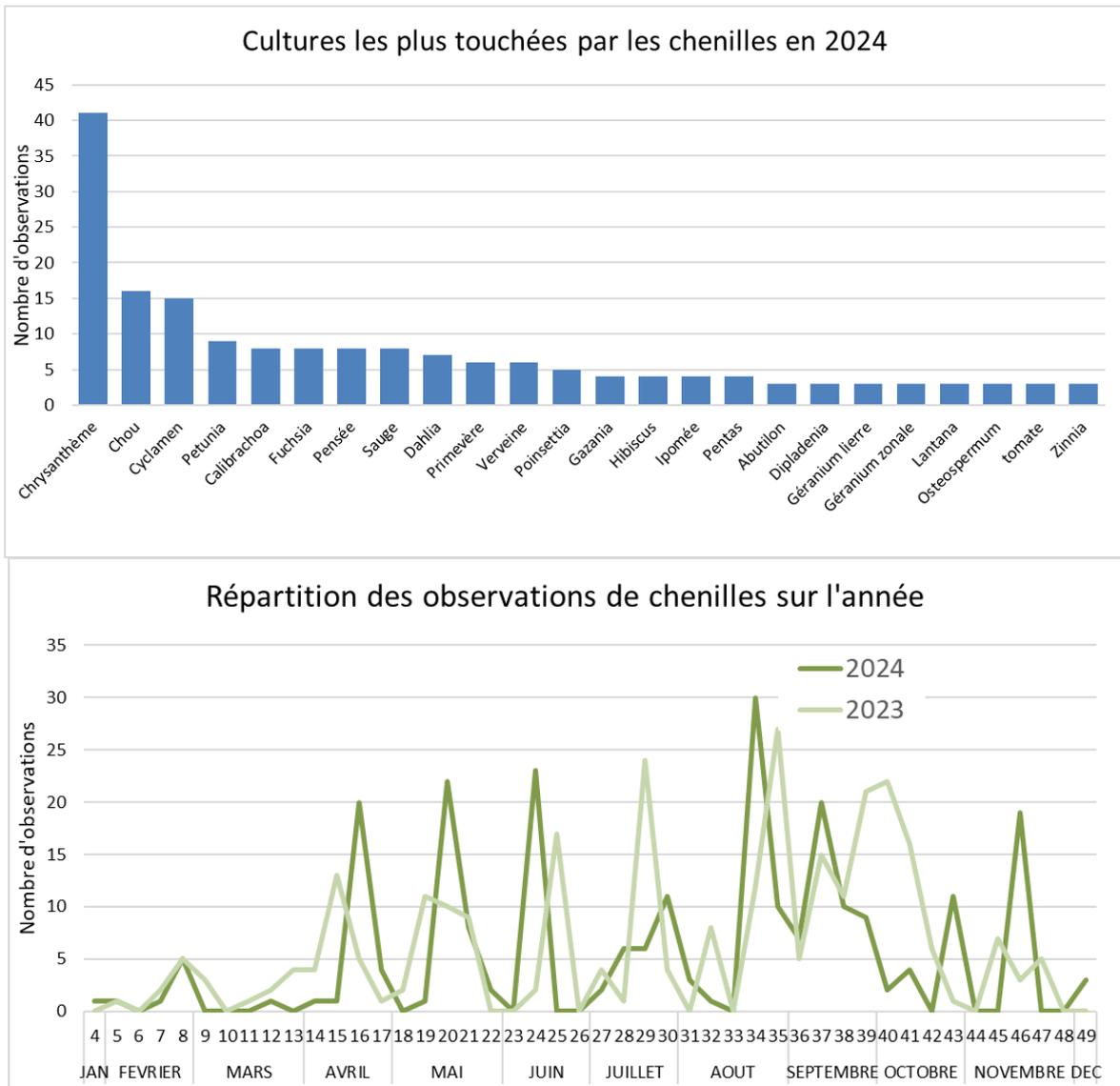
Dégâts E.americanus Hibiscus
Astredhor Sud-Ouest



Thrips setosus Cyclamen
Astredhor Sud-Ouest

Frankliniella occidentalis	Thrips setosus	Echinothrips americanus	Thrips parvispinus	Frankliniella intonsa
 <p>1.2 mm (femelle)</p> <p>Adulte femelle (http://www.Insect.org)</p>	 <p>1,3 mm (femelle)</p> <p>Adulte femelle (http://www.thrips-id.com/)</p>	 <p>1.6 mm (femelle)</p> <p>Adulte (http://ephytia.inra.fr/)</p>	 <p>1.4 mm (femelle)</p> <p>Adulte femelle (http://www.thrips-id.com/)</p>	 <p>Adulte femelle (https://beratung.de/detec.de/)</p>
 <p>Adultes Mâle, Femelle (https://www.forestryimages.org/)</p>	 <p>Adulte mâle (http://www.thrips-id.com/)</p>	 <p>Larves et pupes (anonyme)</p>	 <p>Adulte mâle (http://www.thrips-id.com/)</p>	
 <p>Larve (Biobest)</p>	 <p>Larve (http://www.thrips-id.com/)</p>	 <p>Dégâts Poinsettia (ASTREDHOR Sud-Ouest)</p>	 <p>Dégâts Dipladénia (ASTREDHOR Sud-Ouest)</p>	 <p>Cyclamen (ASTREDHOR Sud-Ouest)</p>

• **Chenilles**



Faits marquants :

- Les chenilles sont au **3^{ème} rang** au niveau de la fréquence des observations. Elles concernent **10% des diagnostics** comme en **2023** et représentent 61 % des visites d'entreprises (70% en 2023).
- Les attaques sont moyennement fortes, le niveau atteint 1.5 (1.6 en 2023) et l'indice de gravité est de **2.9** sur une échelle de 9 (contre **3.2** en 2023).
- Les chenilles touchent de nombreuses **cultures (81 espèces végétales)**, principalement les chrysanthèmes (cycle long, période estivale et automnale), suivies par les choux, cyclamens, pétunias, calibrachos, fuchsias,...

Evaluation du risque

Les chenilles sont observées sur les cultures ornementales et potagères du printemps à l'automne. Les dégâts les plus importants apparaissent généralement en fin d'été avec le cumul des générations et des remontées possibles de papillons venant des pays du sud. Des pics d'observations plus importants cette année apparaissent sur le printemps, fin août et plus tardivement sur le mois de novembre. La protection des cultures face à ce ravageur implique de connaître la grande diversité d'espèces présentes, leurs cycles de vie, leur nombre de générations pour positionner au mieux le piégeage par phéromones et les interventions correspondantes. La détection des pontes directement sur les plantes (surtout pour les noctuelles) permet d'intervenir de façon précoce et d'éviter les dégâts sur les feuilles et les fleurs.

Les dégâts les plus importants sont causés par les noctuelles défoliatrices ou foreuses de boutons floraux sur chrysanthèmes et bisannuelles dont la noctuelle de l'artichaut **Chrysoideixis chalcites** encore très présente cette année et la noctuelle de la tomate, **Helicoverpa armigera**. Des noctuelles terricoles comme

Agrotis sp ont été observées en 2024 sur cyclamens principalement avec des dégâts sur plantes entières. Cette année, les conditions climatiques ont à peine réduit la présence des chenilles par rapport à 2023, les dégâts observés restent importants, surtout sur le deuxième semestre.

D'autres espèces nuisibles sont observées comme la pyrale **Duponchelia fovealis** souvent détectée tardivement par les dégâts irréversibles qu'elle cause sur chrysanthèmes, cyclamens, poinsettias et vivaces en rongant directement les collets des plantes. Le piégeage par phéromones et les plantes pièges comme l'heuchère sont très utiles pour maîtriser ce papillon très discret. Les pressions dépendent des années, des pratiques des producteurs et de la localisation des cultures.

Comme chaque année, sur plants de choux et autres crucifères, des attaques de **teigne des brassicacées, Plutella xylostella** ont été observées. Chenilles de petites tailles, capables de perforer le feuillage (dégâts semblables aux morsures d'altises). Chrysalides vertes enrobées dans une soie fine, elles peuvent se trouver aussi bien sur les feuilles que sur la poterie. La piéride du chou a également été observée dans certaines exploitations, causant des défoliations très importantes.



Chrysodeixis chalcites Chrysanthème
Astredhor Sud- Ouest



Larve Plutella xylostella Giroflée
Astredhor Sud- Ouest



Chrysalide P. xylostella Chou
Astredhor Sud- Ouest



Larves piéride du chou et dégâts
Astredhor Sud- Ouest



Dégâts Duponchelia Cyclamen
Astredhor Sud- Ouest



Cocons de terre et chrysalides Duponchelia Astredhor Sud- Ouest



Helicoverpa armigera Chrysanthème
Astredhor Sud- Ouest



Mine et chenille de Tuta absoluta
Astredhor Sud- Ouest

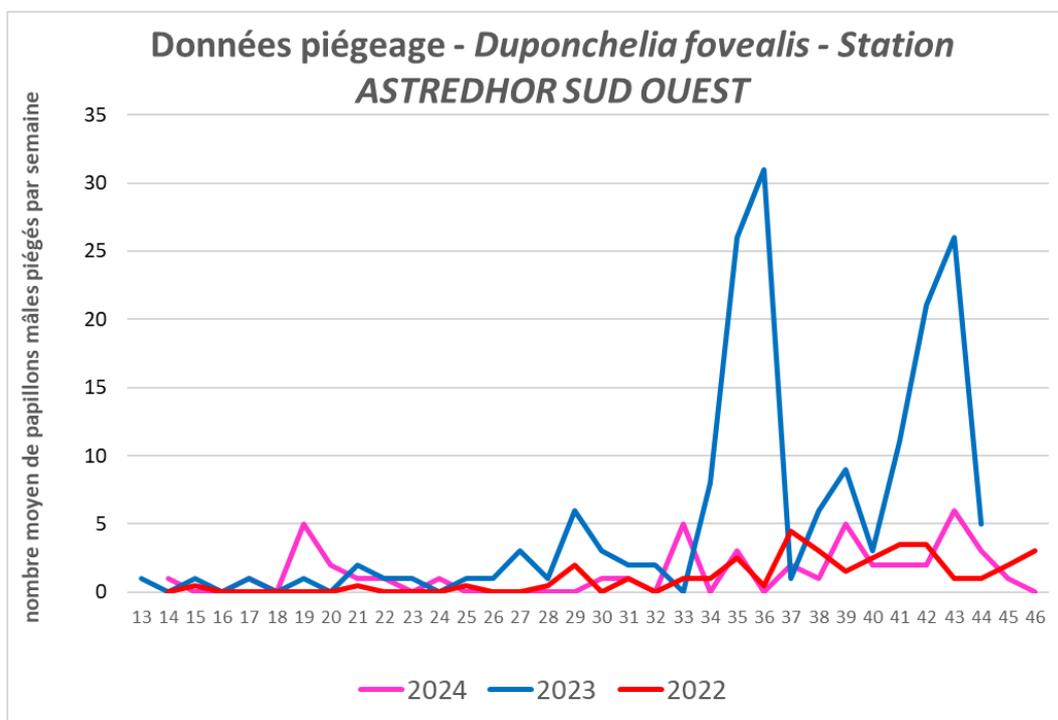


Dégâts Cacoecimorpha sp Cyclamen Astredhor Sud- Ouest

RESEAU DE PIEGEAGE LEPIDOPTERES

• Pyrale du cyclamen, *Duponchelia fovealis*

Les pièges à phéromones sont installés à la station d'ASTREDHOR Sud-Ouest. Les vols sont suivis toute l'année en extérieur dès que les conditions sont favorables (début des captures autour des semaines 13-15). Cette année, les piégeages se rapprochent de ceux réalisés en 2022 et sont bien inférieurs aux pics observés en 2023. Quelques pics correspondant à des captures d'environ 5 individus ont été observés début mai, mi-août, fin septembre et fin octobre. Les observations sur les chrysanthèmes ont confirmé la baisse de population de *Duponchelia* avec peu ou pas de dégâts causés par les chenilles.



Dégâts cyclamen
Astredhor Sud- Ouest



Piégeage
Astredhor Sud- Ouest



Cocons de terre et chrysalides
Astredhor Sud- Ouest



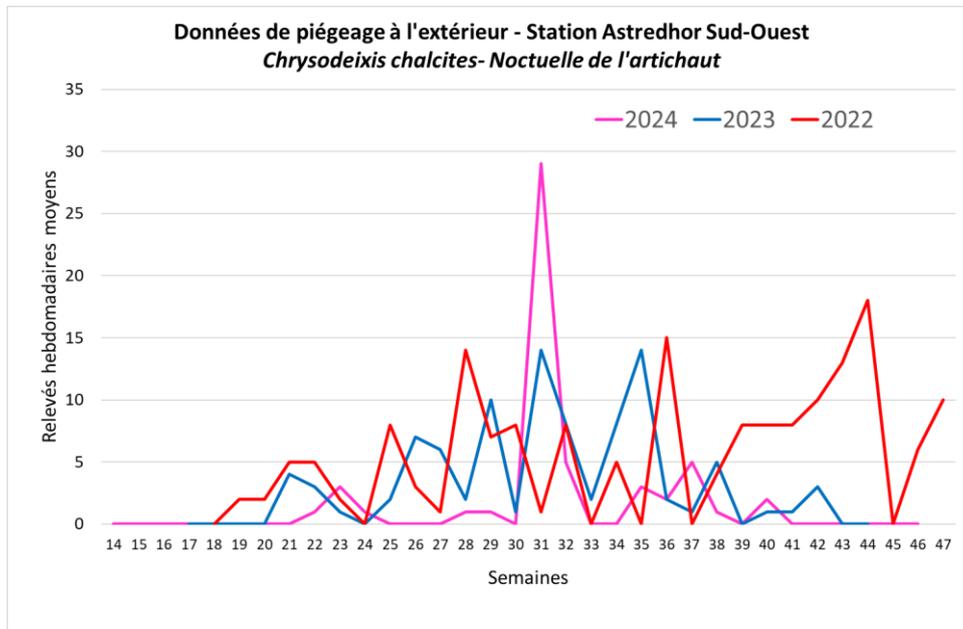
Dégâts chrysanthème
Astredhor Sud- Ouest



Larve, dégâts chrysanthème
Astredhor Sud- Ouest

▪ **Noctuelle de l'artichaut, *Chrysodeixis chalcites***

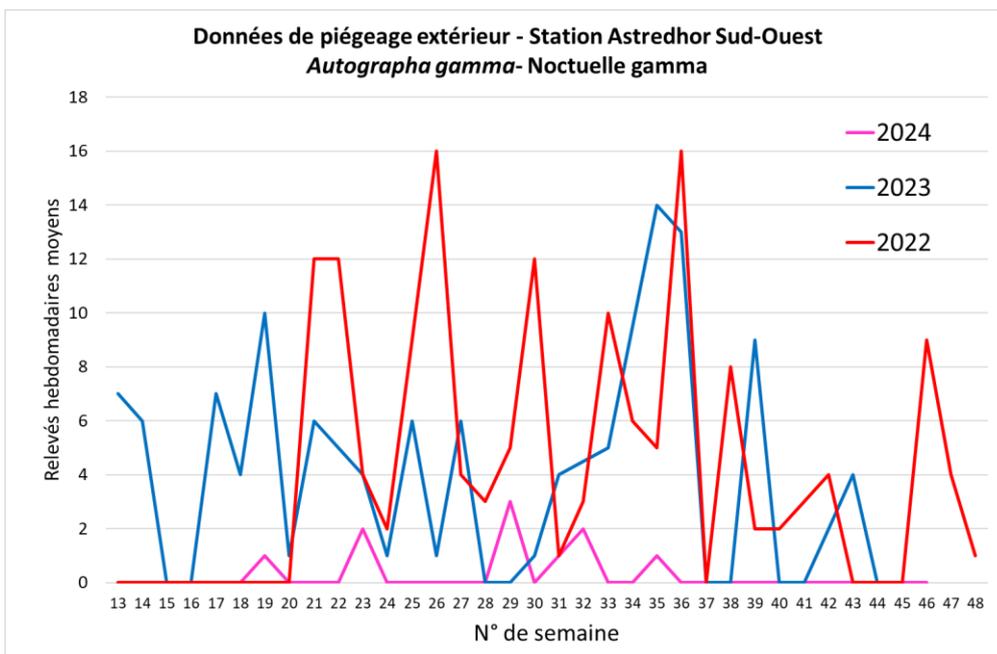
Les relevés des pièges de la noctuelle de l'artichaut ont débuté en semaine 18 ; **3 pics de vol principaux** ont été repérés début juin, début août et mi-septembre, celui en août étant bien au-dessus de autres avec quasiment 30 individus capturés. Le cumul des captures sur l'année est inférieur aux années précédentes (54 contre 79 en 2023 et 171 en 2022). Le piégeage en fin d'année se rapproche de celui observé en 2023 avec des quantités qui déclinent dès le mois d'octobre.



Astredhor Sud-Ouest

▪ **Noctuelle Gamma, *Autographa gamma***

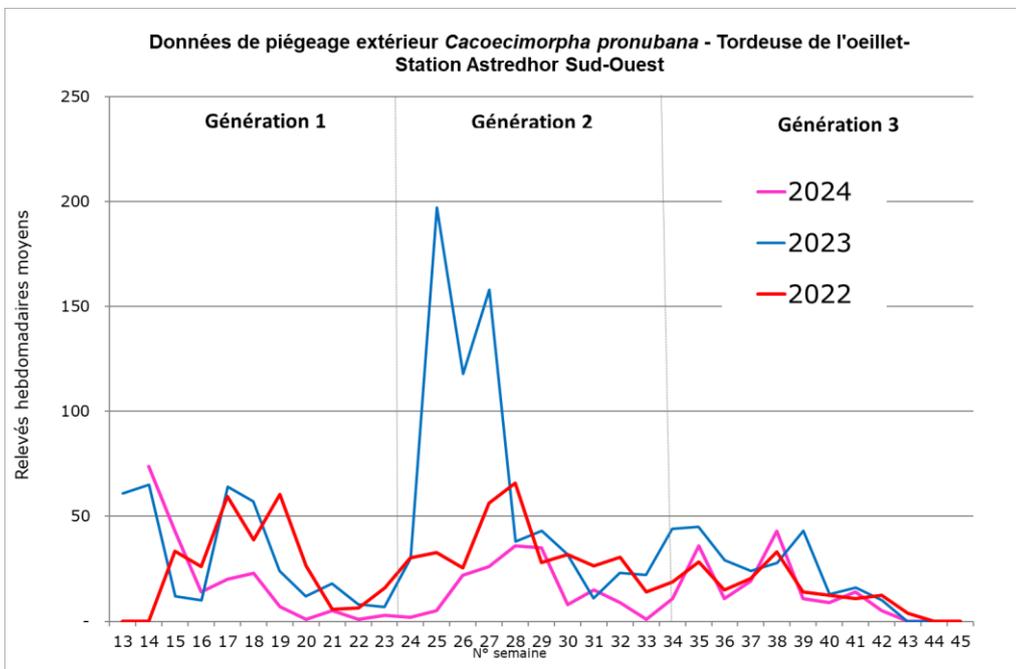
Les pièges à phéromones sont installés en extérieur depuis la semaine 13. Cette année, les piégeages sont particulièrement faibles par rapport aux années précédentes avec un cumul de 10 individus sur l'année contre 116 en 2023 et 153 en 2022. Quelques **pics de vol** sont repérés au printemps et sur juillet et août, bien inférieurs à ceux observés l'année dernière. Les baisses de températures moyennes relevées cette année ont pu avoir une incidence sur la diminution brutale de population de cette noctuelle.



Astredhor Sud-Ouest

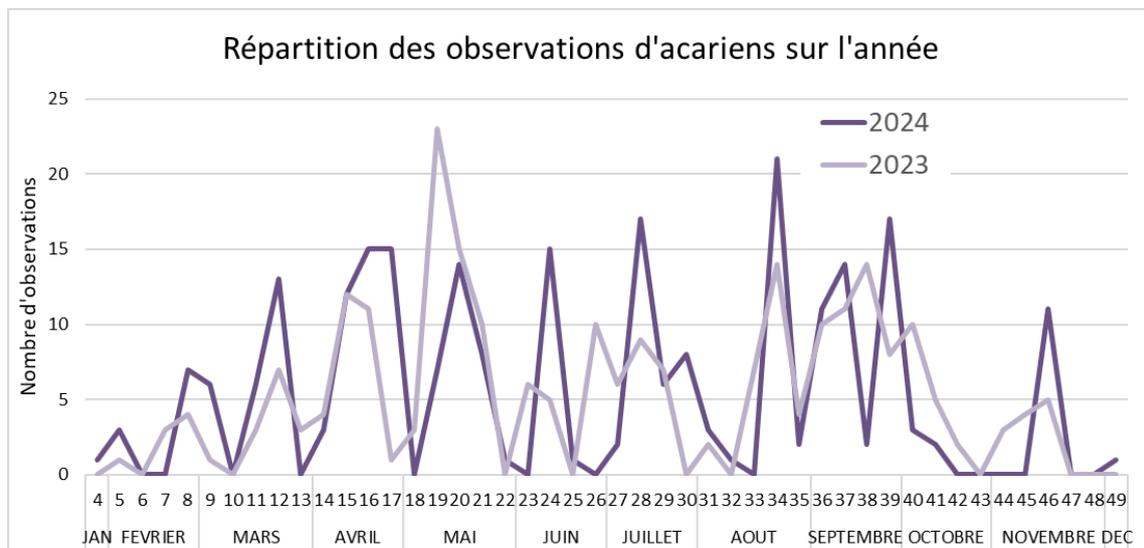
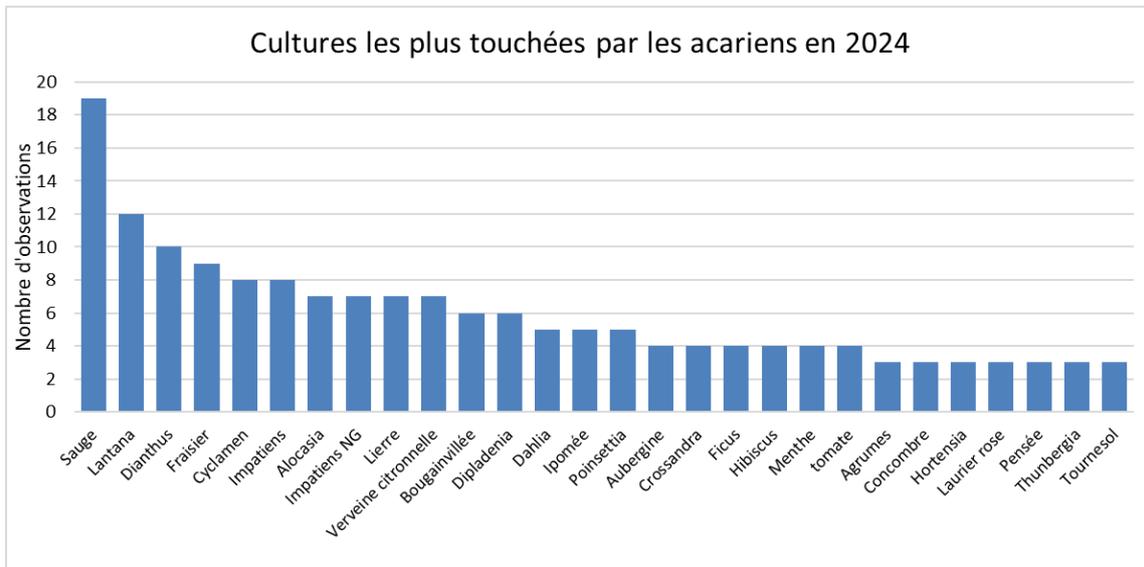
▪ **Tordeuse de l'œillet, *Cacoecimorpha pronubana***

Les pièges à phéromones sont installés depuis la semaine 13. Jusqu'à **3 générations** sont repérées chaque année. Cette année, les générations sont moins marquées que les années précédentes. Quelques pics de vols sont visibles début avril, mi-juillet et sur le mois de septembre. Le cumul des captures sur l'année est plus faible que les années précédentes, 509 contre 1262 en 2023 et 784 en 2022. Comme les années précédentes, les piégeages déclinent à partir de début octobre.



Astredhor Sud-Ouest

• Acariens



Faits marquants :

- Les acariens sont au **4^{ème} rang** au niveau de la fréquence des observations. Ils concernent **9% des diagnostics comme** en 2023 et représentent 62 % des visites d'entreprises (66% en 2023).
- Les attaques sont moyennes à fortes avec un niveau à 1.8 comme en 2023 et l'indice de gravité est de **1.8** sur une échelle de 9 comme en 2023.
- Les acariens touchent de nombreuses **cultures (97 espèces végétales)**.

Evaluation du risque : les pressions des acariens tétranyques tisserands varient selon l'humidité et les températures observées dans les cultures. Généralement, les observations sont plus nombreuses sur les périodes plus chaudes et sèches, de juin à septembre dans le sud-ouest. Néanmoins, les conditions climatiques sous-abris leur permettent de se maintenir de mars à novembre avec peu de différences entre 2024 et 2023 comme le montre le graphique de répartition des observations sur l'année. Les plantes particulièrement sensibles sur cette période sont les sauges, les lantanas, les œillets, les fraisiers, les cyclamens, les impatiens, les alocasias, les lierres. Des lâchers de prédateurs sont fortement conseillés sur ces cultures sensibles et de façon systématique sur les agrumes, les plantes tropicales, les rosiers. A partir des mois de juillet et d'août, les acariens se retrouvent sur les chrysanthèmes, les cyclamens et les poinsettias et peuvent causer des dégâts dans des zones de serre particulièrement ensoleillées, chaudes et sèches.

D'autres acariens phytophages comme les tarsonèmes ou phytoptes (visibles seulement avec des loupes fort grossissement) causent des dégâts chaque année dans les cultures d'impatiens, de solanums, de begonias, de cupheas pour les tarsonèmes dans les cultures de solanacées (acariose bronzée sur tomate) et de bougainvilliers pour les phytoptes.



Dégâts tétranyques *Poinsettia*
(Astredhor Sud-Ouest)



Dégâts tétranyques *Rosiers*
(Astredhor Sud-Ouest)



Dégâts tétranyques *Lantana*
(Astredhor Sud-Ouest)



Dégâts tarsonèmes *Impatiens NG*
(Astredhor Sud-Ouest)

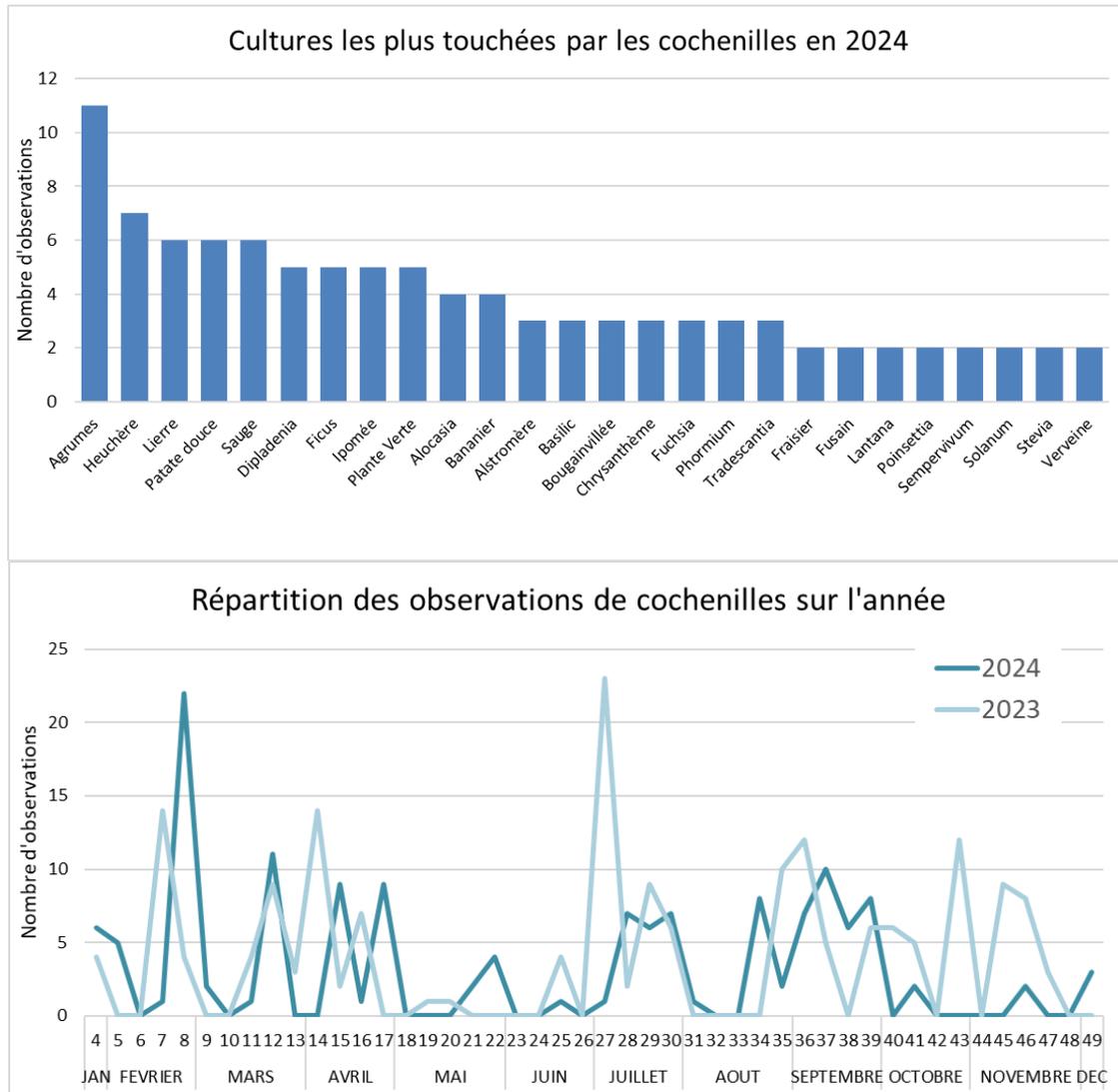


Dégâts tarsonèmes *Begonia*
(Astredhor Sud-Ouest)



Dégâts phytoptes *Bougainvillea*
(Astredhor Sud-Ouest)

• Cochenilles



Faits marquants :

- Les cochenilles atteignent le **5^{ème} rang** au niveau de la fréquence des observations. Elles concernent **6% des diagnostics** comme en 2023 et représentent 38% des visites d'entreprises (56% en 2023).
- Les attaques sont moyennes à fortes avec un niveau à 1.7 (2.1 en 2023) et l'indice de gravité est de **1.7** sur une échelle de 9 (2.1 en 2023), en diminution par rapport aux années précédentes.

De nombreuses **cultures** sont **impactées, (69 espèces végétales)**, ce qui en fait également un ravageur **polyphage**. Les cultures les plus à risque sont les cultures de pieds-mères, menées dans des conditions très favorables à l'installation des cochenilles (températures constantes, aucun déplacement de plantes, cultures sur plusieurs mois, remise en culture à partir d'anciens pieds-mères potentiellement touchés, peu de rotations sur une même aire de culture). Dans les pieds-mères les plus touchés, on trouve les patates douces, les sauges, les lierres, les ipomées,... Les cultures touchées hors pieds-mères dans les autres exploitations sont les agrumes, les plantes vertes et les plantes exotiques (principalement des produits de négoce) qui peuvent également contaminer des plantes de printemps ou estivales à proximité.

Evaluation du risque

Il s'agit majoritairement de **cochenilles farineuses** dont **la cochenille des agrumes, *Planococcus citri***. On trouve également la cochenille farineuse *Phenacoccus madeirensis*, **la cochenille australienne, *Icerya purchasi*** et dans quelques cas **la cochenille farineuse des serres, *Pseudococcus longispinus*** sur plantes vertes. Ce ravageur est très difficile à maîtriser puisqu'il se loge au cœur des plantes ce qui donne dans la plupart des cas des détections tardives. Les méthodes de lutte impliquent un suivi des niveaux de pression régulier et très rigoureux. Des lâchers réguliers de prédateurs comme les chrysopes (*Chrysoperla carnea* ou *lucasina* selon les régions) ou les coccinelles *Cryptolaemus* sur la période de mars à octobre sous abris non chauffés et en période plus froide sous abris chauffés permettent de réguler les populations de cochenilles.



P.citri Dipladénia
(Astredhor Sud-Ouest)

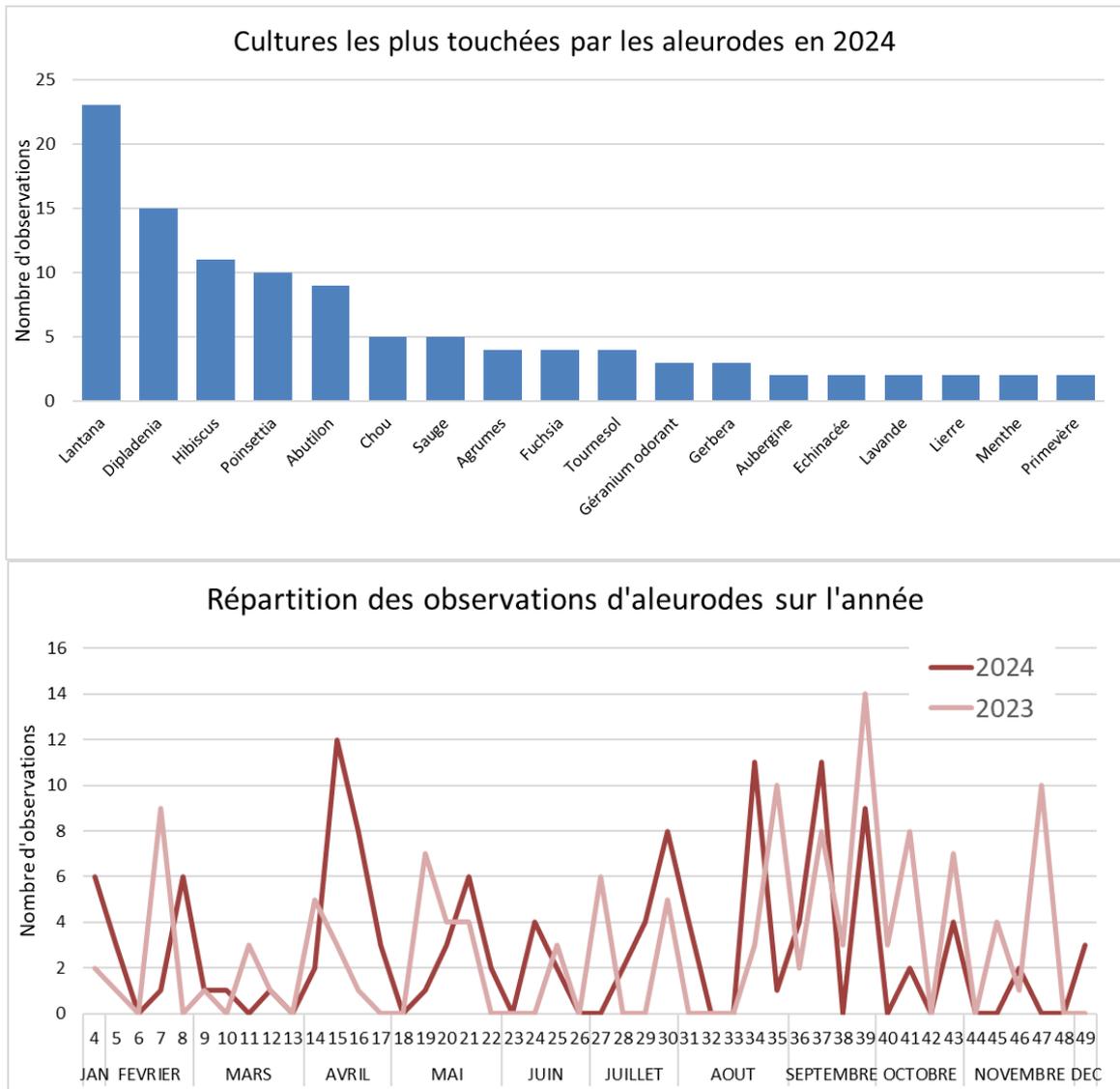


I.purchasi Agrumes
(Astredhor Sud-Ouest)



Pseudococcus longispinus
(Astredhor Sud-Ouest)

• **Aleurodes**



Faits marquants :

- Les aleurodes atteignent le **6^{ème} rang** au niveau de la fréquence des observations. Elles concernent **5% des diagnostics**, contre **4 %** en 2023 et représentent 45% des visites d'entreprises (38% en 2023).
- Les attaques sont moyennes avec un niveau de 1.6 (contre 1.8 en 2023) et l'indice de gravité est de 1.6 sur une échelle de 9 contre 1.8 comme en 2023, en légère diminution.

De nombreuses **cultures** sont **impactées, 37 espèces végétales**. Les cultures les plus à risque sont les pieds-mères de plantes fleuries comme les lantanas, les abutilons, les sauges, les fuchsias. Dans les plantes régulièrement touchées, on trouve également les plantes tropicales comme les dipladénias et les hibiscus, les agrumes importés d'Espagne ou d'autres pays d'Europe du Sud. D'autres cultures sont attaquées chaque

année par les aleurodes comme les poinsettias (cycle long), des plantes potagères comme les choux (aleurode spécifique) ou les aubergines et des aromatiques comme les lavandes et les menthes. La répartition des observations sur l'année montre un pic au printemps (plantes fleuries dipladénias, hibiscus, lantanas), puis une présence assez forte sur les mois d'août et de septembre (pieds-mères et poinsettia). Les populations en fin d'année sont moins fortes qu'en 2023 avec des cultures de poinsettias globalement plus saines que l'année précédente.

Evaluation du risque

Les deux espèces ***Bemisia tabaci*** et ***Trialeurodes vaporarium*** sont retrouvées sur les cultures menées sous-abris, la première étant la plus fréquente et la plus difficile à gérer. Des panneaux chromatiques jaunes installés dans les cultures sensibles piègent les premiers aleurodes adultes et donnent des informations sur le début de leur installation. Ce suivi permet de positionner les premiers apports d'auxiliaires comme les acariens prédateurs (*Amblyseius swirskii* ou *A. montdorensis*) et les parasitoïdes (*Encarsia formosa* et *Eretmocerus eremicus*). Des applications régulières de champignons enthomopathogènes homologués en produits de biocontrôle complètent cette stratégie en parasitant les larves et les adultes d'aleurodes quand les conditions sont assez humides. Récemment, certains producteurs installent la punaise prédatrice *Macrolophus* déjà bien utilisée dans les cultures maraîchères comme les tomates et les aubergines. Ces lâchers donnent de très bons résultats s'ils sont accompagnés de plantes de services comme des pieds de tabac qui fournissent un habitat favorable à leur survie et leur multiplication.



Pupes pleines et vides *Bemisia tabaci* sur hibiscus Astredhor Sud- Ouest

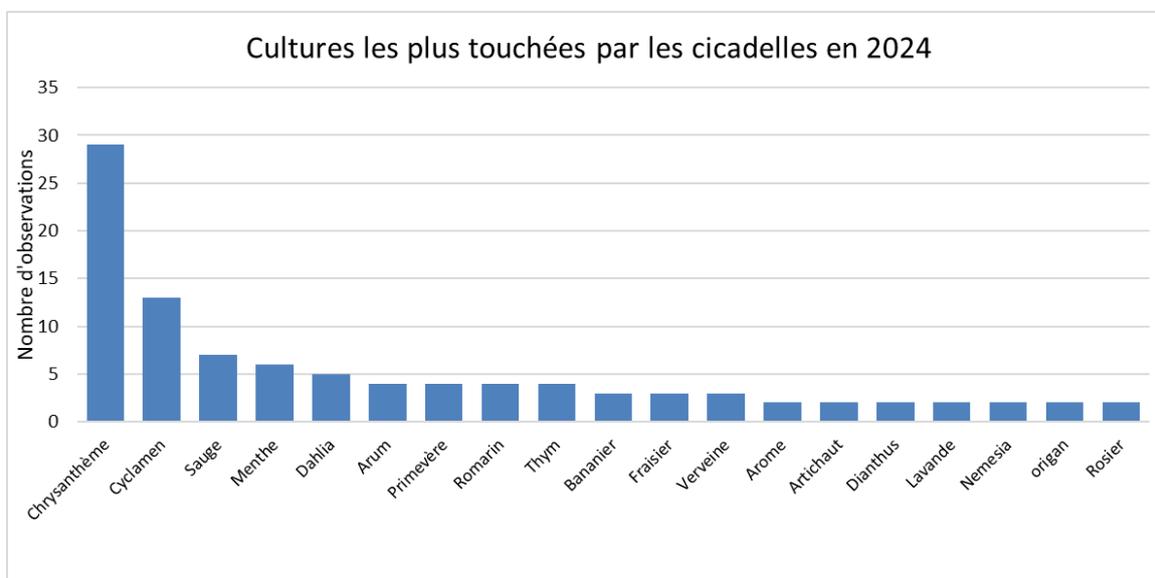


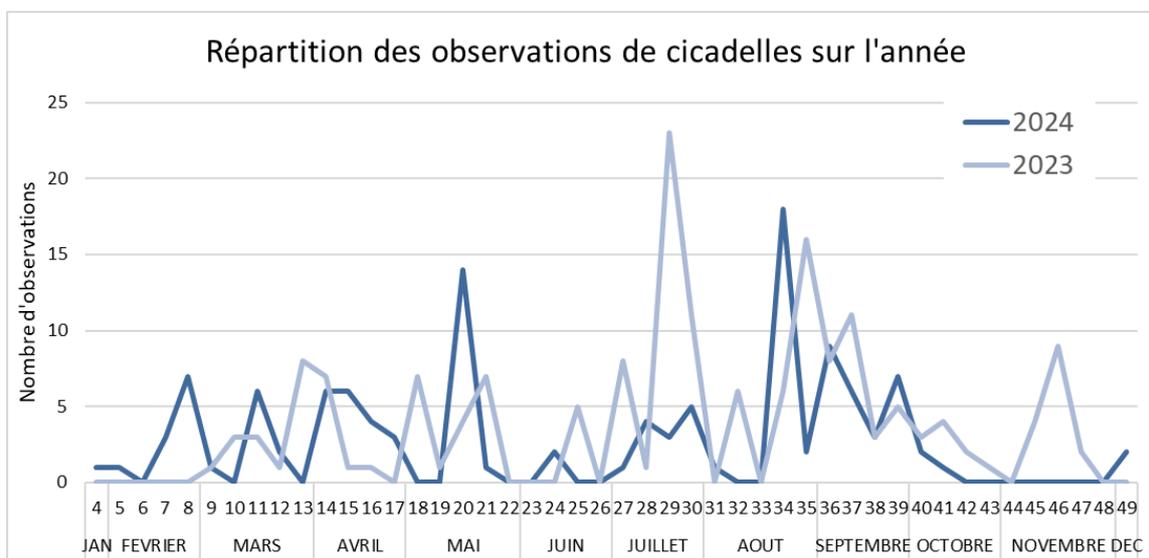
Larves, adultes *Bemisia tabaci* sur poinsettia Astredhor Sud- Ouest



Dégâts *Bemisia tabaci* sur dipladénia Astredhor Sud- Ouest

• Cicadelles





Faits marquants :

- Les cicadelles atteignent le **7^{ème} rang** au niveau de la fréquence des observations. Elles concernent **5% des diagnostics**, (**6 %** en 2023) et représentent 44% des visites d'entreprises (52% en 2023).
- Les attaques sont moyennes, le niveau atteint 1.4 contre 1.7 en 2023 et l'indice de gravité est de 1.4 sur une échelle de 9 contre 1.7 en 2023, donc en légère diminution.

De nombreuses **cultures** sont **impactées (41 espèces végétales)**, ce qui montre une présence constante de ce ravageur émergent dans les cultures ornementales, potagères et aromatiques. Les cultures les plus à risque restent les cultures estivales, chrysanthèmes et cyclamens, et les cultures aromatiques, menthes, sauges, thym, romarins et lavandes.

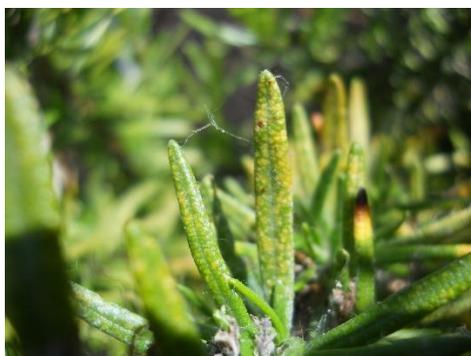
Evaluation du risque

Sous-abris, les cicadelles les plus régulièrement rencontrées sont la petite cicadelle verte, *Empoasca vitis* et les petites cicadelles « rayées » du genre *Eupteryx*. Elles profitent des températures plus élevées en début de printemps sous abris pour se développer puis sont attirées par les cultures irriguées sur la période estivale. Cette année, les pluviométries ont été plus fortes en Nouvelle-Aquitaine et assez proches des normales en Occitanie. L'environnement autour des serres était donc moins sec en 2024, même sur la période estivale. Ce phénomène a réduit globalement la pression des cicadelles sur les cultures ornementales menées sous-abris ou sur plateformes extérieures. Néanmoins, dans certaines zones en Occitanie comme Toulouse et Montpellier, la problématique reste très présente et les populations sont toujours en progression sur chrysanthèmes et cyclamens altérant la croissance des plantes.

Ces petites cicadelles sont responsables de dépréciations visuelles causées par leurs piqûres répétées qui apparaissent sous forme de petites marques carrées jaunes, bien visibles sur les plantes en pot de type annuelles, bisannuelles (surtout primevères), potagères et aromatiques. Quand les populations augmentent fortement, les plantes entières peuvent devenir totalement ternes et jaunes, c'est le cas par exemple des romarins, des lavandes et des thym.



Dégâts cicadelles sur romarin
(Astredhor Sud-Ouest)



Dégâts cicadelles sur romarin
(Astredhor Sud-Ouest)



Dégâts cicadelles sur primevère
(Astredhor Sud-Ouest)



Dégâts cicadelles sur verveine
(Astredhor Sud-Ouest)



Cicadelle *Eupteryx* sur chrysanthème
(Astredhor Sud-Ouest)



Larve *Empoasca vitis* sur cyclamen
(Astredhor Sud-Ouest)

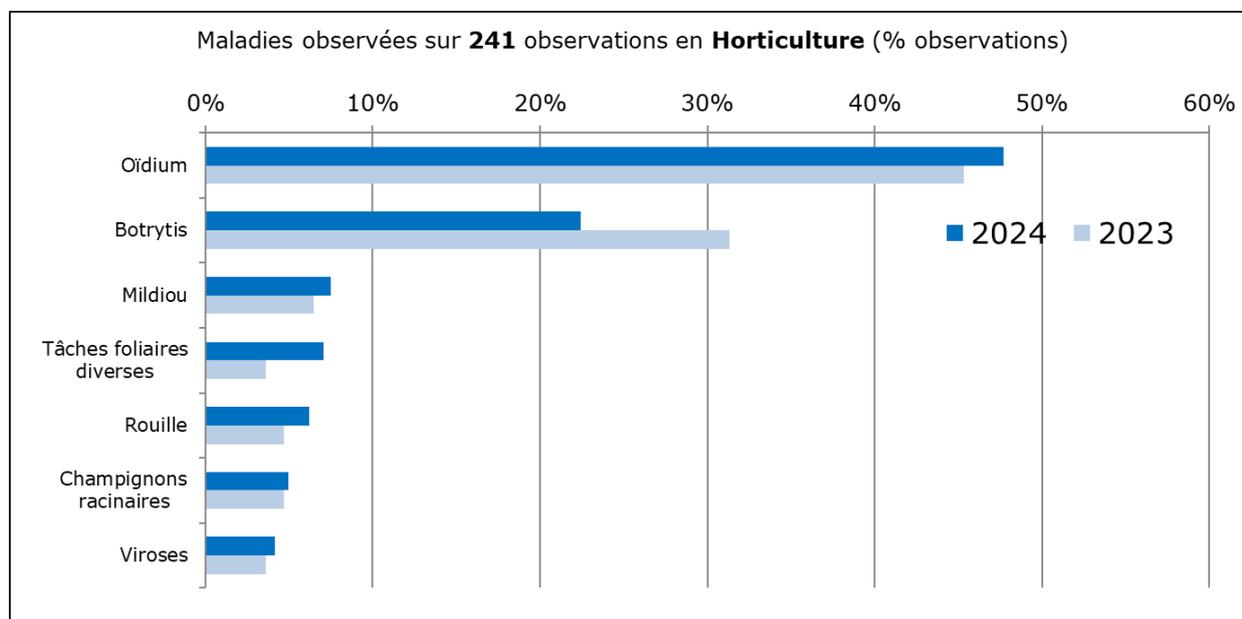
• Autres ravageurs

- **Mollusques (Escargots/Limaces) : 2% des diagnostics**, des attaques d'intensité moyenne (1.6) et une présence en légère augmentation (17% des visites contre 11% en 2023) observée sur chrysanthèmes (6 observations), aubergines (5 obs.), poivrons (5 obs.), sauges (3 obs.),...
- **Altises : 0,7% des diagnostics**, attaques d'intensité moyenne à forte (1.7) et une présence moyenne (11% des visites), principalement observées sur choux (10 observations), gauras (3 obs.), aubergines (2 obs.),...
- **Punaises : 0,7% des diagnostics**, attaques d'intensité moyenne à forte (1.7) et une présence moyenne (10% des visites), principalement observées sur chrysanthèmes (9 observations) et sur choux (3 obs.),...
- **Mouches des terreaux : 0,4% des diagnostics**, attaques d'intensité forte (2.0) et une présence faible (5% des visites), observées sur plantes fleuries diverses, rudbeckies (1 observation), cyclamens (1 obs.), gazanias (1 obs.), gaillardes (1 obs.),...

Maladies

241 observations (8% des observations) ont été réalisées sur des cultures touchées par des maladies cryptogamiques ou bactériennes et virales (<1%).

Tableau 2 HORTICULTURE	Traitement données Maladies 2024 Janvier-Décembre - BSV FINAL													
	1	2	3	nb obs.	nb vis.	% vis.	% obs.	% obs.mal	Indice niveau d'attaque	Indice de fréquence	Indice de gravité	% obs./Mal.	Indice de gravité	
toute maladie confondue	35	76	15	241	147		9%	100%	1,0			2023	2022	
Oïdium	25	67	23	115	70	48%	4%	48%	2,0	3	5,9	45%	5,5	+
Botrytis	16	33	5	54	34	23%	2%	22%	1,8	3	5,4	31%	5,0	+
Mildiou	3	12	3	18	14	10%	1%	7%	2,0	1	2,0	6%	2,0	=
Tâches foliaires diverses	3	13	1	17	13	9%	1%	7%	1,9	1	1,9	4%	2,2	-
Rouille	7	5	3	15	14	10%	1%	6%	1,7	1	1,7	5%	2,2	-
Champignons racinaires	6	5	1	12	10	7%	0%	5%	1,6	1	1,6	5%	1,8	-
Viroses	0	8	2	10	7	5%	0%	4%	2,2	1	2,2	4%	1,3	+

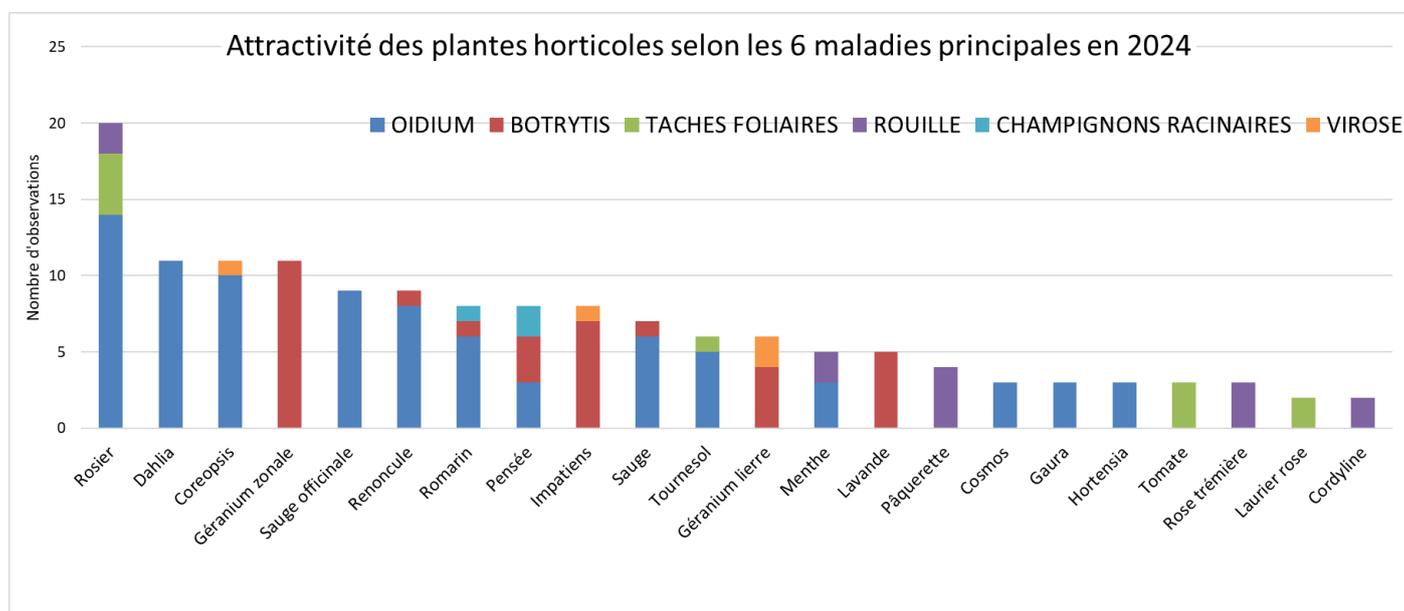


FREQUENCE :

Par rapport à 2023, les deux maladies principales restent **l'oïdium** et le **botrytis** et représentent trois quarts des diagnostics. En comparaison avec 2023, l'oïdium a été légèrement plus observé tandis que le botrytis a été moins visible cette année.

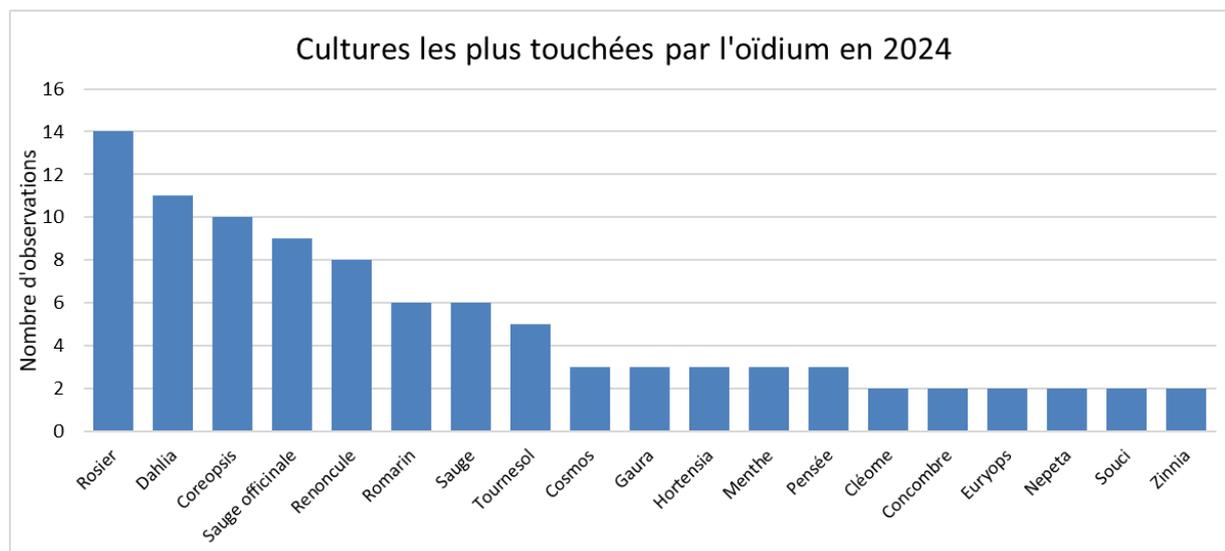
GRAVITE :

La **pression** de l'oïdium, du botrytis, du mildiou et des maladies des taches foliaires est équivalente à celle mesurée en 2023 tandis que la pression des rouilles et des champignons racinaires a diminué par rapport à l'année précédente.



- ▶ Les **géraniums zonales, impatiens, œillets, sauges officinales et verveines** sont les cultures les plus fréquemment touchées par les maladies en 2023 en grande partie parce qu'elles sont très sensibles soit au botrytis pour les deux premières, soit à l'oïdium pour les suivantes. Les verveines, les cyclamens, les pensées et les lavandes sont à surveiller pour les maladies racinaires (phytophthora ou fusariose).

• Oïdium



Faits marquants :

- L'oïdium atteint le **1^{er} rang** avec **45% des diagnostics** comme en 2023. Les **attaques** sont moyennes à **fortes 1.8** comme en 2023 et concernent **48 % des visites d'entreprise (41% en 2023)**.
- L'oïdium atteint un niveau de **gravité** de **5.5** sur une échelle de 9 comme en 2023.
- **38 cultures** ont été **impactées** cette année (contre 41 en 2023).

Evaluation du risque

Les conditions variables de T° et d'humidité sont favorables au développement de l'oïdium : des nuits plus fraîches et humides dépassant 70% d'humidité relative suivies de journées sèches et ensoleillées inférieures à 40% d'humidité relative. Les zones de courant d'air (portes, allées, bordures, cooling-pad) augmentent les risques en journée. Les cultures les plus sensibles sous-abris sont les rosiers, les dahlias, les coréopsis, les sauges officinales, les renoncules, les romarins,... Des aspersion et brumisations régulières peuvent gêner le développement de l'oïdium en journée sur la période estivale à condition de ne pas créer d'autres conditions favorables aux autres maladies. De nombreux produits à base de substances naturelles peuvent être utilisés en préventif grâce à leur rôle sur les défenses des plantes (renforcement des tissus, productions de molécules de défense, barrières mécaniques sur le feuillage).

Suivant les cultures, différentes espèces d'oïdium peuvent être impliquées. La biologie et les symptômes sont proches mais certaines espèces/cultures semblent plus difficiles à gérer.

En production, on trouve :

- Des espèces polyphages : *Erysiphe polygoni*, *Erysiphe cichoracearum*
- Des espèces spécifiques : *Sphaerotheca violae* sur Pensée,....



Oïdium *Salvia officinalis*
Astredhor Sud-Ouest

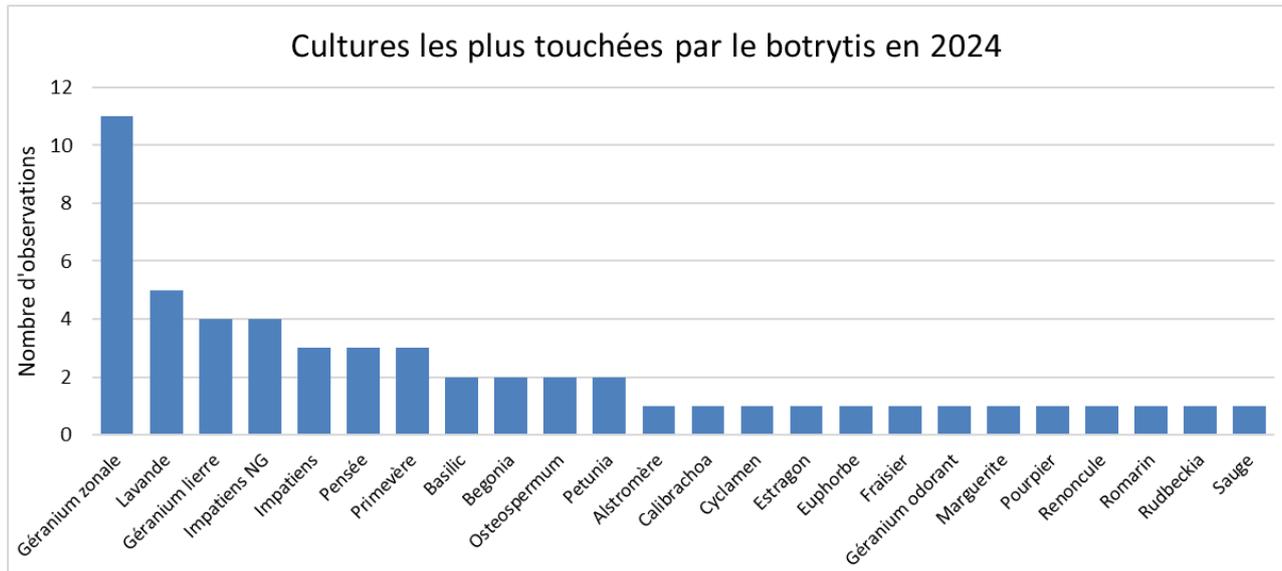


Oïdium *Dahlia*
Astredhor Sud-Ouest



***Sphaerotheca violae* Pensée**
Astredhor Sud-Ouest

• Botrytis



Faits marquants :

- Le botrytis atteint le **2nd rang** au niveau de la fréquence des observations. Il concerne **31% des diagnostics** comme en 2023.
- Les attaques sont moyennes à fortes, 1.7 comme en 2023, et concernent **23% des visites d'entreprise** (contre 26% en 2023).
- Le niveau de **gravité** est de **5.0** sur une échelle de 9, comme en 2023.
- 24 cultures ont été touchées en 2024, la majorité comportant des feuillages tendres, des densités de culture fortes et des floraisons sur les périodes humides (géraniums, impatiens, pensées, primevères,...).

Evaluation du risque

Les conditions de développement du botrytis sont favorables de l'automne au printemps dans des serres peu chauffées, peu aérées, avec des cultures peu distancées et compactes. Sur ces périodes, il faut privilégier les interventions qui permettent de réduire l'humidité relative sous 80% le plus d'heures consécutives possibles sur 24 heures (arrosages uniquement entre 11 et 15H, réduction des durées d'arrosage par subirrigation, aération plusieurs fois dans la journée). En parallèle, des nettoyages réguliers des organes végétaux fanés permettent d'éliminer les sources d'inoculum.



Botrytis sp. Cyclamen
Astredhor Sud-Ouest



Botrytis sp. Cyclamen
Astredhor Sud-Ouest



Botrytis sp. Primevère
Astredhor Sud-Ouest



Botrytis sp. Begonia
Astredhor Sud-Ouest

• Autres maladies

- **Mildiou** : les attaques concernent **6% des diagnostics**, elles sont moyennes à **fortes 2.0**, concernent 10% des visites et **12 cultures** dont les artichauts (3 observations), aubergines (3 obs.), choux (3 obs.),...Comme en 2023, la pression est assez faible cette année pour les cultures sous-abris.

Evaluation du risque

La maladie est favorisée par une humidité saturante, un feuillage restant mouillé la nuit, des températures douces, un milieu confiné, mal aéré, des zones de flaquage (fuites, irrégularités des aires de culture), des cultures trop arrosées, des substrats avec des capacités de rétention en eau trop élevées. Les périodes favorables sont le printemps, l'automne et les hivers doux.

Sur les plantes touchées, les attaques de mildiou sont souvent graves à cause du développement profond des mycéliums qui provoquent des jaunissements par plages étendues voire des chutes rapides de feuilles et des atteintes sur bois.

Les mildious sont toujours spécifiques d'une espèce ou d'une famille botanique. Le feutrage léger ou dense, blanchâtre ou gris violacé à la face inférieure des feuilles permet de confirmer le diagnostic.



Bremia lactucae Gazania
Astredhor Sud-Ouest



Bremia lactucae Artichaut
Astredhor Sud-Ouest

- **Taches foliaires** : les attaques concernent **5% des diagnostics**, elles sont **fortes, de niveau 2.2**, peu fréquentes avec 9% des visites et touchent **11 cultures** dont les rosiers (4 observations), tomates (3 obs., cladosporiose), lauriers roses (2 obs, oeil de paon),... La pression est globalement faible cette année et ne concerne que quelques exploitations.

Symptômes : selon les champignons pathogènes, les taches peuvent être noires, violacées, marrons, auréolées parfois de jaune, à « œil » (stries concentriques), à centres nécrotiques,...

Evaluation du risque

Les maladies liées aux taches foliaires dépendent de plusieurs champignons différents. Il peut s'agir par exemple d'**Alternaria** sur pensées et œillets (alternariose), de **Septoria** sur persil et renoncule (septoriose), de **Colletotrichum gloeosporioides** sur cyclamen (anthracnose) ou encore de **Passalora fulva** sur tomate (cladosporiose). Leur développement est favorisé par une humidité relative élevée supérieure à 75% et des températures douces, les périodes favorables sont le printemps et l'automne.



Alternaria dianthi Oeillet
Astredhor Sud-Ouest



Anthracnose Colletotrichum gloeosporioides sur cyclamen
Astredhor Sud-Ouest



Passalora fulva tomate Astredhor Sud-Ouest

- **Rouille** : les attaques concernent **5% des diagnostics**, elles sont moyennes à **fortes 1.8**, concernent 10% des visites et **7 cultures** dont les pâquerettes (4 observations), roses trémières (3 obs.), cordylines (2 obs.), menthes (2 obs.),... Comme en 2023, la pression est assez faible cette année.

Evaluation du risque

Sur des périodes douces et humides (HR>70%, T° 10-15°C, printemps/automne/hiver), les cultures sensibles sont à surveiller en priorité de façon à détecter les premiers symptômes. Ils sont généralement visibles dans un premier temps sur les faces inférieures des feuilles et très vite apparaissent des décolorations par taches sur les faces supérieures. Dans certains cas comme celui de la pâquerette, les pustules orange apparaissent également sur les faces supérieures du feuillage ce qui facilite la détection précoce. Celle-ci est indispensable pour rendre les interventions de biocontrôle efficaces.



***Puccinia distincta* Pâquerette**
Astredhor Sud-Ouest



***Puccinia pelargonii* Pelargonium**
Astredhor Sud-Ouest



***Puccinia epilobii* Gaura**
Astredhor Sud-Ouest

- **Champignons racinaires** : les attaques concernent **4% des diagnostics**, elles sont assez faibles **1.3**, peu fréquentes avec 7% des visites et **11 cultures** dont les pensées (2 observations), aubergines (1 obs.), calibrachoa (1 obs.), cyclamen (1 obs.),.... Les symptômes observés sont des jaunissements de feuillages et/ou des flétrissements généralisés pouvant être causés par les agents pathogènes ***Phytophthora*, *Pythium*, *Fusarium***.

Evaluation du risque

La plupart des champignons telluriques sont des parasites de faiblesse qui infectent les plantes suite à des stress racinaires. La gestion des arrosages (éviter les excès) selon les saisons et le choix des substrats (taux d'aération élevé) selon les plantes sont les leviers principaux pour contrôler les attaques de champignons racinaires. L'installation de micro-organismes bénéfiques classés dans les biostimulants ou dans les produits de biocontrôle est une aide supplémentaire à prendre en compte.



***Phytophthora* Chrysanthème**
Astredhor Sud-Ouest



***Phytophthora* Chrysanthème**
Astredhor Sud-Ouest



Fusariose Cyclamen
Astredhor Sud-Ouest

- **Viroses** : les attaques concernent **4% des diagnostics**, elles sont fortes **2.2** mais peu fréquentes avec seulement 5% des visites et touchent 8 **cultures** dont les bégonias (2 observations), géraniums lierre (2 obs.), basilics (1 obs.), chrysanthèmes (1 obs.),.... Il s'agit pour la plupart des genres tospovirus **réglementés, TSWV (Tomato Spotted Wilt Virus) et INSV (Impatiens Necrotic Spot Virus)**. Les symptômes prennent la forme de taches jaunes en forme de mosaïques ou d'arabesques plus ou moins contrastées. Ces symptômes peuvent évoluer jusqu'à la nécrose des feuilles.

Evaluation du risque

Les méthodes de prophylaxie (vide sanitaire complet, désinfection avec biocides, contrôle des jeunes plants, élimination des plants virosés, etc.) sont des pratiques systématiques en entreprise horticole qui permettent de limiter l'apparition des symptômes en production.



Virus TSWV sur chrysanthème
Astredhor Sud-Ouest



Virus TSWV sur géranium
Astredhor Sud-Ouest



Virus TSWV sur cyclamen
Astredhor Sud-Ouest

Aspects réglementaires

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention "abeille", **autorisé "pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles" et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, **la mention "abeille" sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif** pour les abeilles. Cette mention "abeille" rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de substances actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. Si vos parcelles sont voisines de ces parcelles en floraison, porter une grande vigilance à vos traitements.
6. **Les traitements effectués le matin présentent un risque** pour les abeilles car le produit peut se retrouver dans les gouttes de rosée du matin, source vitale d'eau pour les abeilles.
7. Le nouvel arrêté du 20 novembre 2021 précise les conditions d'utilisation des produits phytopharmaceutiques sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage ([ici](#))



Cultures en fleurs !

Les cultures peuvent être en fleurs et peuvent donc attirer les pollinisateurs

Ne pas oublier les adventices !

Des adventices en fleurs en bordures de parcelles peuvent également rendre les parcelles très attractives pour les abeilles

Aspects réglementaires

• Plants de légumes :

Outre le respect de la réglementation sur la circulation des végétaux, la production est encadrée et suivie par le Service Officiel de Contrôle (SOC). Les producteurs en France et dans l'UE sont soumis à un agrément obligatoire. En France, un règlement technique de production est contrôlé sur les aspects qualité et suivi sanitaire et contrôle des parasites de quarantaine par le SOC. L'étiquetage est obligatoire : dénomination variétale, référence du producteur et n° de lot des plants pour assurer la traçabilité et remonter jusqu'à la semence initiale en cas de problème. Le contrôle sur les lieux de vente est assuré par la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) pour vérifier la qualité des plants de légumes mis en vente et leur étiquetage.

Pour en savoir plus : <https://www.semae.fr/producteur-plants-legumes/>; <https://www.semae.fr/service-officiel-contrôle-et-certification/reglements-techniques-production-contrôle-et-certification/>

• Règlement santé des végétaux 2016/2031.

Entré en vigueur depuis le 14 décembre 2019, il se traduit par une **nouvelle classification des organismes nuisibles des végétaux**, une **extension du dispositif Passeport Phytosanitaire (PP)** à tous les plants et matériel de multiplication végétal mis en circulation, une **responsabilisation accrue des professionnels** et la mise en place d'une stratégie préventive à l'importation vis à vis des risques phytosanitaires des pays tiers.

Les règlements 2019/1702 et 2019/2072 catégorisent les organismes nuisibles réglementés selon les définitions suivantes :

- **Organismes de Quarantaine (OQ)** : il s'agit d'organismes nuisibles pas ou peu présents sur le territoire de l'UE, ayant une incidence économique, environnementale ou sociale inacceptable. Il existe des mesures réalisables et efficaces pour prévenir l'entrée, l'établissement ou la dissémination de cet organisme nuisible sur ce territoire et en atténuer les risques et les effets. (exemple : *Ceratocystis platani*, le chancre du platane)
- **Organismes de Quarantaine Prioritaire (OQP)** : s'ajoutent aux définitions précédentes le fait que les incidences économique, environnementale ou sociale potentielle sont les plus graves pour le territoire de l'UE. (exemple : *Xylella fastidiosa*)
- **Organismes de Quarantaine de Zone Protégée (OQZP)** : Il s'agit d'organismes nuisibles présents sur le territoire de l'UE mais absents sur le territoire d'un État membre ou une partie de celui-ci. Ce territoire ou partie de territoire est considéré comme une zone protégée vis à vis de l'organisme nuisible considéré. (exemple : *Erwinia amylovora*, le feu bactérien /Corse)
- **Organismes Réglementés Non de Quarantaine (ORNQ)** : ils sont présents sur le territoire de l'UE et sont transmis principalement par des végétaux spécifiques destinés à la plantation (exemple : le virus de la sharka).



Des informations complémentaires sont accessibles en ligne sur le site de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine : [lien 1](#), [lien 2](#)

En horticulture, guide sur le passeport phytosanitaire et nouvelle classification des organismes nuisibles- décryptages pour le secteur ornemental, publiés en avril 2020 (réservé aux adhérents Astredhor)
 Contact : ASTREDHOR. Chargé de mission "Protection des cultures".
 Laurent Jacob. 01.53.91.44.96, laurent.jacob@astredhor.fr



Les observations nécessaires à l'élaboration du **Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Horticulture/Pépinière** sont réalisées par **ASTREDHOR Sud-Ouest** sur des entreprises d'horticulture et de pépinière ornementale.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".